

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

par Pierre Laporte

Deuxième leçon de M. Oscar Halecki sur "le rôle des peuples slaves dans l'histoire de l'Europe" — Cours publics de droit commercial ce soir et jeudi à l'Université de Montréal — Résumé de la première conférence de l'heure de biologie

M. Oscar Halecki, nouveau professeur d'histoire slave à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, a donné un deuxième cours vendredi soir dernier. Voici un résumé substantiel de cette deuxième leçon, tel que nous le communiquons un membre de l'ASEP.

A l'instar du monde européen, on peut dire que le monde slave revêt un double caractère d'unité et de diversité. Quel est le caractère dominant?

Éléments d'unité

L'élément de la race doit être rejeté comme élément d'unité. Anthropologues et historiens sont d'accord: il n'y a pas de race au sens historique. Au point de vue anthropologique, on voit par exemple que le paysan russe n'a rien de commun avec le paysan bosnien. Même au sein de chaque pays, le type physique du Slave peut varier considérablement.

Ainsi, en Pologne, il y a le montagnard des Carpates, brachycéphale, mais plus au nord ce type se transforme et disparaît.

On pourrait peut-être mentionner comme élément d'unité l'âme nationale; on reconnaît généralement que les Slaves ont des traits d'esprit qui leur sont communs; ils sont pacifiques et à tendance démocratique. Mais il faut se garder de croire qu'il s'agit là de caractères absolus: certaines nations slaves ont déjà envahi l'orient et d'autres ont des traditions autocratiques.

La langue est l'élément d'unité le plus fort des peuples slaves. Étymologiquement, "slave" voudrait dire "mot". Les Slaves ont le culte de la langue. Il ne faut pas cependant exagérer le rôle unifiant de la langue; les facilités de compréhension sont appréciables mais pas générales parmi les peuples slaves. Cette communauté linguistique n'a donc qu'une valeur relative.

Mentionnons encore, comme élément d'unité, le fait que des tribus éloignées se désignent parfois sous le même nom, par exemple les Sloènes; enfin certains mouvements idéologiques comme le panslavisme et le néoslavisme.

Éléments de diversité

Parmi les éléments de diversité, il y a la différenciation normale de tout groupe humain qui se développe.

Avis de décès

ROUSSEAU. — En Italie le 22 octobre, à l'âge de 22 ans, 11 mois, a été tué au combat le lieutenant Jean-Marie Rousseau, fils de M. et Mme Antonin Rousseau, 5209 Descelles. Service sera chanté à l'église N. D. des Neiges, samedi 2 décembre, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Nécrologie

AUMOND — A Montréal, le 27, à Mme Teimont Aumond, née Leda Peachy.
CARON — A Montréal, le 27, à 51 ans, James Caron, fils de feu Charles Caron.
COUTU — A Montréal, le 27, à 70 ans, Thomas Coutu, époux de feu Elmira Aubé.
DORAIS — A Montréal, le 28, à 73 ans, Alphonse Dorais, époux de Céline Lafrance.
LAFRANÇOISE — A St-Henri, le 27, à 56 ans, Mme Jules Lafrancoise, née Bertha Chicoine.
ROCHON — A Montréal, le 28, à 37 ans, Raoul Rochon, époux d'Hermine Lafrance.
TREPANIER — A St-Urbain, le 27, à 67 ans, Mme veuve Athanasie Trepnier.

A L'ÉTRANGER

A Londres à 59 ans, le Dr Julius Loewy, président de la Czechoslovak Medical Association et ancien professeur à l'Université de Prague.
A Paris à 58 ans, Arthur Viel-Picard, collectionneur d'objets d'art et bien connu durant plus de 30 ans, sur les champs de courses français.
A New-York, Mme Eunice Fuller Barnard, ancienne rédactrice au New York Times. Elle était la femme de Seymour Barnard, directeur de People's Institute of Brooklyn.
A Baltimore, à 65 ans, Hubert Postner, publiciste, auteur dramatique et écrivain Canadien de naissance. Il arriva au Maryland à 35 ans.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BElair 3361

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 31 jours
SAINT ANDRÉ, apôtre
Lever du soleil, 7 h. 19.
Coucher du soleil, 4 h. 18.
Lever de la lune, 5 h. 05.
Coucher de la lune, 7 h. 41.
Dernier Quartier, le 7 à 1 h. 28m. du soir.
Nouvelle Lune, le 15 à 5 h. 29m. du soir.
Premier Quartier, le 23 à 2 h. 33m. du matin.
Pleine Lune, le 29 à 7 h. 52m. du soir.

NOVEMBRE 1944						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Bloc-notes parlementaires

Ottawa, 28. — Le Parlement a baigné toute la journée dans une atmosphère de secret et de mystère. Les deux séances des Communes, auxquelles les sénateurs étaient particulièrement conviés, se sont écoulées en chambre hermétique: des cerbères en livrée gardaient les huis, en tenant même les profanes à distance respectueuse. C'était à croire que l'État eût eu à souffrir que des oreilles non autorisées pussent entendre des applaudissements ou encore des cris de protestation ou de réprobation. Il est toutefois permis de supposer ce qui paraît être en l'occurrence le vraisemblable, savoir: que le général MacNaughton a passé tout le temps, de 3 à 6 et de 8 à 11, sur la sellette que lui avait de nouveau ménagé M. Mackenzie King et qu'il a répondu à d'innombrables questions posées par des députés de toutes nuances. Les friends de statistiques et de chiffres sous les formes diverses sous lesquelles ces choses se peuvent présenter ont dû demander à ce pauvre général d'aller jusqu'à l'exposé de probabilités mathématiques.

Ce que nous en disons là n'est cependant que pure hypothèse. Le seul sûr et certain, en ce qui concerne la journée des Communes, c'est qu'elle s'est passée dans le secret et le mystère.

La matinée, quant à ce qui concerne les députés libéraux de la province de Québec, avait été faite de même tissu. Rien n'a transpiré du caucus qu'ils ont tenu, trois heures de temps, et au cours duquel le premier ministre, M. Mackenzie King, flanqué du général MacNaughton, est venu, paraît-il, leur offrir l'agrément de son discours. Il aurait profité de la même occasion pour leur redire quelles peuvent être, quelles sont, dans son cas particulier, les tribulations d'un chef de gouvernement alors que de ses ministres veulent la conscription et que d'autres ne la voudraient point.

Du caucus non plus il n'est évidemment rien sorti.

Des vents coulis ont toutefois porté la rumeur, sans doute controuvée, que des députés québécois ont fait entendre à M. King qu'ils voteraient contre sa motion de confiance mais sans pour autant voter non-confiance en son gouvernement.

M. King, avec la subtile dialectique qu'on lui connaît, est un homme à parfaitement comprendre cela: n'est-ce pas un peu dans le genre de la nécessité, dit-il à lui-même, de le volarier dans la contrainte et la conscription?

Dire qu'il n'est rien sorti du caucus, c'est exagérer légèrement: il en est issu une déclaration du ministre des Services de guerre, le général Laflèche, dont les journaux anglais d'Ottawa, dans leurs dernières éditions du soir, ont fait grand état: "C'a été une réunion très cordiale, a dit le général, et il n'y aura pas de lâcheurs". (It was a very cordial meeting and there will be no bolters.)

C'est bref, clair, précis, tout à fait dans le meilleur style militaire. On sait comment Napoléon trouvait à résumer en six mots une harangue à ses armées: "Soldats, je suis content de vous". Le général Laflèche paraît connaître le modèle.

En affirmant qu'il n'y aura pas de lâcheurs, le général voulait-il lui aussi faire entendre qu'un vote contre la motion de confiance ne serait pas considéré comme un vote de non-confiance? Ou voulait-il en dire davantage et signifier aux journalistes qui recueillaient ses paroles que les libéraux québécois, à part ceux qui ont comme de raison déjà voté, appuieraient intégralement et indéfectiblement le gouvernement, la conscription y compris?

Il reste au temps de vérifier dans quel sens il faut prendre la déclaration du général.

Fait qui n'est pas douteux toutefois, c'est que les agents et les démarcheurs du parti libéral, forts de tous les moyens que leur vaut le caractère présentement ministériel de leur parti, ne sont pas devenus inactifs de tout le reste de la journée, y compris les heures officiellement consacrées aux délibérations secrètes et mystérieuses des Communes. D'innombrables petits caucuses ont suivi le grand, au cours desquels les fidélités partisans seraient apparues à la pleine cote de leur valeur. Il y a des timballes à décrocher au Sénat, dans la magistrature, dans le fonctionnarisme, le haut et le moyen, dans le ministère même, au cas où le libéralisme ministériel surviendrait à la tempête d'aujourd'hui et aux autres petites tempêtes qui sont à prévoir dans un avenir prochain.

Dans quelle mesure cette foire politique réussit-elle, va-t-elle réussir en définitive? Un vote prochain le dira.

Une autre fait non douteux, c'est que la députation québécoise et canadienne-française est présente au point de mire du monde politique fédéral. On attend avec impatience de connaître ce qu'elle va faire, quelle attitude elle va prendre en définitive.

100 KIRKLAND HT-4-T N°5226M an 1970

On n'est pas non plus sans remarquer et sans noter que le seul ministre québécois que la politique conscriptionniste du gouvernement ait fait démissionner au cours de la présente crise, M. Power, est d'origine irlandaise. L'on n'est pas sans s'en étonner.

S'il fallait en juger par les normes ordinaires, les votes qui se sont pris, à la Chambre des Communes, en juillet 1942, sur le bill 80, dont est sortie la loi de conscription que le gouvernement vient de déclarer par arrêté ministériel, de mettre en vigueur, seraient un sûr indice du vote prochain sur la motion de confiance que soumet maintenant M. King.

Mais les normes ordinaires valent-elles en des temps comme ceux d'aujourd'hui?

Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil sur les votes, au nombre de trois, qui se sont pris sur le bill 80.

Le premier, à la date du 7 juillet, portait sur la deuxième lecture, c'est-à-dire sur le principe même du bill dont allait sortir la loi de conscription; les deux autres, à la date du 23 juillet, au moment de la troisième lecture, d'abord sur un amendement, soumis par M. Li-guori Lacombe et comportant le renvoi à six mois de la mesure, ensuite sur l'adoption définitive de cette dernière.

A part le ministre de la Justice, M. Saint-Laurent, dont le vote était forcément déterminé par le jeu de la solidarité ministérielle, seulement trois libéraux canadiens-français de la province de Québec votèrent, les trois fois, dans le sens de la conscription: M. Ernest Bertrand, qui allait être récompensé par le portefeuille des Pêcheries, M. Thomas Vén, à qui allait échoir un siège au Sénat et bientôt après la présidence de la Chambre haute, et M. Rodolphe Leduc, député de Wright, resté simple député.

Des libéraux canadiens-français des autres provinces votèrent aussi avec le gouvernement: MM. Braddette, Chevrier, Hurlbut, Martin, Pinard, tous de l'Ontario, Michaud, ministre des Pêcheries, Léger et Véniot, tous trois de la province du Nouveau-Brunswick, Dechêne, de l'Alberta, et Urgeon, de la Colombie.

Enregistrèrent leurs votes contre la deuxième lecture: MM. Authier, Bertrand (Terrebonne), Blanchette, Bonnier, Bourget, Brunelle, Cardin, Cloutier, Côté, D'Anjou, Denis, Dubois, Dubuc, Durocher, Eudes, Fautoux, Ferland, Ferron, Fontaine, Fournier (Hull), Fournier (Maison-neuve-Rosemont), Gauthier, Gingués, Jean, Lacombe, Lacroix (Beauce), Lacroix (Québec-Montmorency), Laflamme, Lafontaine, Lalonde, Lapointe (Lotbinière), Leclerc, Lizotte, McDonald (Pontiac), Marier, Mullins, Parent, Poirier, Pouliot, Raymond, Rhéaume, Roy, Ryan, Sylvester, Thauvette, Tremblay, plus un certain nombre de députés de la C.C.F. Quelques autres députés québécois n'enregistrèrent pas leurs votes parce qu'ils étaient "paillés" mais en expliquant que s'ils avaient voté, ils se seraient prononcés contre l'adoption en deuxième lecture: MM. Lapointe (Matapédia-Matane), Picard, Hallé et Vincent Dupuis.

Un peu plus tard, le renvoi du bill à six mois, sur la motion Lacombe, devait rallier les suffrages suivants: MM. Authier, Bertrand (Terrebonne), Blanchette, Bonnier, Bourget, Cardin, Cloutier, Côté, D'Anjou, Dubois, Durocher, Eudes, Fautoux, Ferland, Ferron, Fontaine, Fournier (Hull), Fournier (Maison-neuve-Rosemont), Gauthier, Gingués, Lacombe, Lacroix (Beauce), Lacroix (Québec-Montmorency), Laflamme, Lafontaine, Lalonde, Lapointe (Matapédia-Matane), Leclerc, Lizotte, McDonald (Pontiac), Poirier, Pouliot, Raymond, Rhéaume, Roy, Ryan, Thauvette, plus un groupe imposant de députés de la C.C.F.

Que les députés qui se sont ainsi prononcés trois fois contre la loi même de conscription, qui en ont demandé le renvoi à six mois, c'est-à-dire aux commandes grecques, alors qu'elle n'existait encore qu'à l'état de projet, puissent aujourd'hui admettre sa mise en vigueur et voter confiance au gouvernement qui a voté le décret de cette mise en vigueur, la chose paraît dépasser toute vraisemblance. Elle paraît même tellement impossible que l'on ne puisse avoir pour les bonnes manières et les façons agréables du général Laflèche, à doter de l'exactitude de son affirmation à savoir que le parti libéral ne connaîtra plus de bolters.

Attendants la fin, qui ne saurait maintenant beaucoup tarder, demain la Chambre des Communes se remet à son ordinaire des séances publiques.

Emile BENOIST

Brève séance à la Chambre haute

La question de confiance dans la la politique de guerre du gouvernement ne se posera pas au Sénat

Ottawa, 29 (D.N.C.) — La question de confiance dans la politique de guerre du gouvernement ne se posera pas au Sénat.

Il y aura un débat à la Chambre haute sur la question de la conscription et sur le problème des renforts de l'armée canadienne. Mais ce n'est pas l'usage de soumettre au Sénat des motions de confiance ou de non-confiance. En donnant ces précisions hier soir, au cours d'une brève séance de la Chambre haute, le leader du gouvernement au Sénat, le Dr J. H. King, a ajouté que cela n'empêcherait pas les sénateurs d'exprimer leur opinion sur les problèmes d'actualité qui ont ramené les parlementaires dans la capitale.

On ne sait pas encore, toutefois, de quelle façon le débat sera amorcé à la Chambre haute. Le Dr King a révélé qu'il étudiait actuellement la question, avec la collaboration du leader de l'opposition, M. C. G. Bellantyne, et le président du Sénat, M. Thomas Vén.

Lorsque le Sénat tint sa dernière séance, vendredi passé, il s'était ajourné à hier soir. Il a donc dû se réunir à 8 h., hier soir. Mais comme la séance secrète de la Chambre des communes n'était pas terminée et que les sénateurs tenaient à assister, ils se sont tout juste réunis pour entendre les explications du Dr King sur la question de confiance et ont immédiatement ajourné leur séance pour retourner assister à l'interrogatoire que les députés faisaient subir à huis clos au général A. G. L. MacNaughton, ministre de la Défense nationale.

Journaliste mexicain dans la métropole

De passage dans la métropole pour une dizaine de jours, M. Carlos Audiffred, directeur de la revue mexicaine *Manana*, a déclaré hier aux journalistes que son pays compte, pour l'après-guerre, intensifier ses relations culturelles et commerciales avec le Canada. Le Mexique d'après-guerre, dit-il, peut ouvrir un vaste marché au papier à journal canadien et à ses produits de toutes sortes. Arrivé au Canada depuis plus d'un mois, le distingué visiteur a pour but de se documenter sur notre vie sociale et industrielle. Il doit, à son retour au Mexique, publier un numéro spécial de sa revue sur le Canada. M. Audiffred nous dit lui-même que le ministère canadien du Commerce a bien voulu

LES MEDECINS RE-
COMMANDENT NOS

BANDES
HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE
MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.



Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service suivant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

compiler d'intéressantes statistiques pour alimenter son reportage.

M. Audiffred se dit heureux de la coopération qui existe déjà entre le Mexique et le Canada. "C'est pourquoi, dit-il, il me fera plaisir à mon retour là-bas, de faire connaître davantage la vie que l'on mène au Canada et ce, dans toute l'Amérique latine". Rappelons que la revue *Manana* jouit d'une très grande popularité chez les peuples du sud et que sa circulation s'étend considérablement aux États-Unis.

Après avoir souligné l'excellent travail — reconnu par le gouvernement mexicain — du consul du Mexique à Montréal, M. Trejo, le visiteur souligne la grande importance d'une voie maritime qui unirait le Canada aux pays du sud, voie qui serait de nature à faciliter l'échange des produits les plus variés. M. Audiffred prédit enfin au Canada un brillant avenir commercial et culturel.

Réprobation des querelles raciales

E. B. Joliffe, chef de l'opposition C.C.F. ontarienne, a dit hier soir, lors d'une réunion du parti tenue à Montréal, que la montée croissante du C.C.F. est due à l'appui de plusieurs milliers de personnes qui pensent à l'avenir et à celui de leurs enfants. M. Joliffe a condamné les éléments qui séparent les provinces entre elles, fomentant les querelles de race qui créent la désunion.

EXAMEN DE LA VUE
Halbot
OPTOMETRISTE
A St-Jérôme
6761 St-Hubert, CA. 7616
330 St-Georges, Tél. 171

Les maîtres militaires du Japon

par Hillis LORY
Traduit de l'anglais
par
Roger Duhamel
Volume de 270 pages.
Au comptoir, \$2.00.
Par la poste, \$2.10.
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Veillée du Jour de l'An d'un prêtre patriote

Dans un foyer
canadien-
français

Neuf générations présentes

Un prêtre du diocèse de Montréal assistait, il y a quelques années, à la réunion du jour de l'An de sa famille.

Au milieu de la veillée, il demande le silence, fait asseoir tous les invités en cercle et sort de son sac de voyage un livre mystérieux.

C'était la généalogie de la famille; il convoquait les ancêtres et allait les faire participer à la réunion avec les vivants.

Le lecteur présente d'abord son premier ancêtre, un héros, mort martyrisé par les Iroquois, puis un autre de ses ancêtres, compagnon de Maisonneuve, et un autre, marguillier et pionnier de la Côte de Beupré, etc. La lecture dura une heure et demie dans une atmosphère d'émotion profonde.

Et le praticien abbé couronna son beau geste en remettant à chaque chef de famille la présent un exemplaire de ce livre d'or des ancêtres.

Nous pouvons faire pour vous, comme nous l'avons fait pour ce prêtre patriote que nous venons de citer, ce livre mystérieux dévoilant les faits et gestes des héros, vos ancêtres.

Avec documents authentiques à l'appui.

INSTITUT
GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Écrivez-nous pour renseignements et honoraires.

ON DEMANDE

COMPTABLES, HOMMES,
POUR LE BUREAU DU CONTRÔLEUR DU TRÉSOR,
MINISTÈRE DES FINANCES,
\$2220-\$4200, SELON LA COMPÉTENCE
ET LES FONCTIONS À REMPLIR

Nominations à la Division de la Santé nationale et du bien-être social, et à la Division de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, selon les besoins, dans tout le Dominion; aussi des comptables à Ottawa pour étudier les systèmes et imaginer des méthodes. Tous les renseignements nécessaires dans les avis affichés aux bureaux de poste.

Les formulaires de demande, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste, aux bureaux de placement et du service sélectif, doivent parvenir à la Commission du service civil, OTTAWA AU PLUS TARD LE 16 DÉCEMBRE 1944. Cette annonce est autorisée par le Directeur du Service sélectif national.

La deuxième de cette série aura lieu demain, jeudi, dans la salle H4 de l'Université de Montréal, à 5 heures de l'après-midi. Le conférencier sera M. Jean Fournier, M.D., qui traitera du sujet suivant: "Les cellules sexuelles". Le public est admis.

CANADA	56 00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 29 NOV. 1944

Neige ce soir, plus doux demain.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 24.
Minimum aujourd'hui 20.
Même date l'an dernier 20.
Même date l'an dernier 18.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.00; 11 h. a.m. 30.00; midi, 30.10.

(Chiffres fournis par le maison M. R. de
Mété 444 Sherbrooke est. Mo. tré.)

106 candidats en lice pour l'élection municipale

Deux candidats à la mairie: MM. Camillien Houde et Adhémar Raynault — Neuf conseillers sont élus par acclamation, dont M. J.-O. Asselin dans Notre-Dame de Grâce — Il y aura lutte dans 10 districts

Liste des candidatures et des conseillers "C"

La proclamation des candidats à l'élection municipale du 11 décembre a eu lieu à midi, dans le grand hall de l'hôtel de ville en présence d'une assistance considérable.

Les deux candidats à la mairie sont MM. Camillien Houde et Adhémar Raynault.

Il y a 104 candidats à l'échevinage; il y aura contestation dans les 11 districts électoraux, à l'exception du numéro 2 (quartiers Saint-Gabriel, Sainte-Anne et Saint-Joseph) où les candidats n'ont pas eu d'opposition. Les conseillers de ce secteur municipal proclamés élus sont donc MM. E. O'Flaherty, J.-P. Fréchette et Frank Hogan, dans la catégorie A et MM. Percy Burrows, T. P. Healy et Frank Hanley, pour la classe B.

Trois autres candidats sont proclamés élus, ce sont: MM. J.-O. Asselin, A. D. Quintin et J. P. Rowat dans la catégorie A du district Notre-Dame de Grâce.

Neuf conseillers sont donc déclarés élus par acclamation.

M. Houde occupait une place d'honneur à côté du maire Raynault, sur une estrade où le greffier de la ville M. Alphonse Monneau, proclamait les candidats et les élus. L'arrivée de l'ex-maire et la mention de son nom ont été bruyamment applaudies.

Les candidats municipaux

Voici la liste des candidats qui brigueront les suffrages à l'élection du 11 décembre à Montréal dans les 11 districts électoraux qui groupent les 35 anciens quartiers; les candidats de la catégorie A seront élus par les propriétaires, tandis que ceux de la classe B seront choisis par les propriétaires et les locataires de chacun de ces districts; 33 conseillers devront représenter la classe A et 33 la classe B.

A la mairie

MM. Camillien Houde et Adhémar Raynault.

District 1 (quartiers Saint-Paul, Saint-Henri, Sainte-Geneviève): A) Arthur Tremblay, Emery Sauvé, Amédée Marcotte, W.-E. Laurin.

District 2 (quartiers Saint-Gabriel, Sainte-Anne, Saint-Joseph): A) E. W. O'Flaherty, J.-P. Fréchette, Frank Hogan.

District 3 (Notre-Dame de Grâce): A) J.-O. Asselin, A. D. Quintin, John P. Rowat.

District 4 (quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges, Saint-Laurent): A) Albert Chevalier, Jessie K. Fisher, L. J. McKenna, Guy Perrier.

District 5 (quartiers Crémazie, Saint-Louis, Laurier, Saint-Michel): A) William Victor, Max Malumet, Harry Kolber, Marc Seigler.

District 6 (quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges, Saint-Laurent): A) Albert Chevalier, Jessie K. Fisher, L. J. McKenna, Guy Perrier.

District 7 (quartiers Saint-Denis et Décarimier): A) Rodolphe Corbeil, W. Deslauriers, C. Desrochers, V. Leblanc.

District 8 (quartiers Saint-Jean-Baptiste, LaFontaine, Saint-Jacques, Ville-Marie, Bourg): A) Eudore Dubeau, Eugène Gaudry, Victor Lévesque, L.-P. Hébert.

District 9 (quartiers Saint-Jean-Baptiste, LaFontaine, Saint-Jacques, Ville-Marie, Bourg): A) Eudore Dubeau, Eugène Gaudry, Victor Lévesque, L.-P. Hébert.

District 10 (quartiers Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve, Mercier): A) Edmond Allan, H. Drolet, J.-E. Jeannotte, P. Leblanc.

District 11 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 12 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 13 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 14 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 15 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 16 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 17 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 18 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 19 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

District 20 (quartiers Villiers, Ahuntsic): A) Jean Constantin, Marc Fortin, J.-E. Foucault, J.-C. Girard, H. Rodrigue.

Autres manifestations contre la conscription

Un régiment de conscrits est empêché de partir à Terrace — Défilé à Port Alberni — A Mont-Laurier et à Loretteville

Terrace, 29 (P.C.). — Un régiment d'infanterie de la Saskatchewan, faisant partie de l'armée de la défense intérieure, régiment qui avait été conscrit pour service actif outre-mer, n'a pu hier quitter son camp pour monter à bord du train, à cause des menaces de violence formulées par les recrues qui frappées le récent ordre de conscription partielle.

Un porte-parole de l'état-major de la garnison locale a déclaré que les hommes se livraient à des manifestations parce qu'ils ne veulent pas aller combattre outre-mer. Des soldats du régiment de la Saskatchewan, interrogés, ont déclaré que les recrues possédaient des munitions et qu'ils croyaient que les rebelles étaient prêts à s'en servir.

Les troubles auraient débuté par un défilé de protestation de 300 soldats d'une unité canadienne-française en garnison à Terrace, suivi une heure plus tard d'un second défilé, cette fois de 1,500 hommes, faisant partie d'unités des deux langues et dont quelques-uns portaient des mitraillettes Bren.

Vancouver, 29 (P.C.). — Selon un porte-parole du haut commandement de la côte du Pacifique, le train qui devait emmener vers une destination inconnue le régiment de la Saskatchewan en garnison à Terrace aurait quitté cet endroit à l'heure convenue, sans aucun autre incident. Aucune confirmation n'a cependant encore été reçue de Terrace à cet effet.

Le major-général G. R. Pearkes, commandant en chef sur la côte du Pacifique, a publié la déclaration suivante: "Cette unité de langue anglaise de la Saskatchewan avait été choisie pour la défense d'un point de la côte. Les rapports précédents qui auraient dit que cette unité devait s'en aller outre-mer sont erronés."

La déclaration du général Pearkes a été publiée environ sept heures après les premières dépêches de la "Presse Canadienne" qui parlaient d'un régiment envoyé outre-mer. Ces dépêches avaient été approuvées par le censeur militaire.

Entretemps les enquêtes dirigées par les états-majors locaux se poursuivent aux divers endroits où des manifestations militaires anticonscriptionnistes ont eu lieu ces derniers jours, soit à Chilliwack, à Courtenay, à Prince-George, à Vernon, à Nanaimo et à Terrace. Le haut commandement de la côte du Pacifique est d'avis que la situation devrait être réglée par les autorités militaires locales.

Essen et Neuss bombardés hier

La R.A.F. et le C.A.R.C. ont fait plusieurs raids avec des pertes minimes

Londres, 29 (C.P.). — Des bombardiers lourds britanniques ont attaqué des voies de chemins de fer à Essen et à Neuss, dans la vallée de la Ruhr, de bonne heure ce matin. C'était le troisième raid effectué entre le coucher du soleil et l'aube.

Les bombardiers ont visé principalement les projecteurs, mais le tir manqua de précision à cause des nuages épais qui recouvraient les deux villes. Dans un rayon de quatre milles on a pu voir ensuite le reflet lugubre des immenses incendies allumés par les bombes alliées. C'était la seconde attaque de la R.A.F. contre Neuss en moins de 24 heures.

On annonce aussi que plusieurs escadrilles de Mosquitos ont pilonné Nuremberg, dans le sud-ouest de l'Allemagne. Cette ville a été copieusement arrosée de bombes de 2 tonnes. Un communiqué du ministère de l'air dit que trois bombardiers seulement ne sont pas rentrés de ces raids.

En Italie, les opérations aériennes ont été limitées à cause de la mauvaise température.

Londres, 29 (C.P.-câble). — Appuyant des forces terrestres à moins de 100 verges, des chasseurs Typhoons du C.A.R.C. ont détruit un immeuble (probablement le château) à Geisern, sur la rivière Maas, dans le sud-est de la Hollande. Les Allemands qui étaient retranchés dans l'édifice avaient refusé de se rendre.

M. Power "en a assez de la politique"

M. C. G. Power, le ministre de l'Air du Canada, qui a démissionné la semaine dernière, a déclaré au cours de son passage en notre ville hier, qu'il "en avait assez de la politique" et n'entendait aucunement se présenter de nouveau à la députation. M. Power venait d'Ottawa et se rendait à la villa d'été à Saint-Pacôme de Kamouraska, où il veut se rétablir des suites d'une récente opération pour l'appendicite.

Elu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1917, comme adversaire de la conscription, par le comté de Québec-Sud, M. Power avait été régulièrement réélu depuis. Ministre des Pensions et de la Santé nationale en 1935, ministre des Postes en 1939, il était devenu en 1940 chef du nouveau ministère de la Défense nationale.

M. Power, qui était avocat dans la vie privée et avait débuté à Québec, a déclaré qu'il reprendra la pratique légale, probablement à Montréal.

Opinions américaines sur la conscription

"Une autre forme d'exploitation par l'élément canadien anglais", dit la "Chicago Tribune"

New-York, 29 (P.C.). — La presse américaine adopte en général dans ses articles éditoriaux une attitude de réserve, au sujet de la crise politique canadienne. La plupart des journaux voisins se contentent de rapporter les faits en première page, sans les commenter.

La situation au Canada a éveillé un intérêt général ici, où l'on suit attentivement chaque jour les événements, même dans des régions assez distantes du Dominion que la côte sud-ouest américaine du Pacifique. Les Etats-Unis se rappellent la violente discussion qui eut lieu chez eux en 1940 au sujet de la conscription, et leur sympathie est immédiatement sensible.

Voici quelques-unes des opinions énoncées par leurs journaux et tout d'abord celle du New York Herald Tribune:

"Nous connaissons nos propres troubles, à cause de l'existence chez nous de minorités raciales, et particulièrement le problème noir. Nous devons comprendre qu'à certains points de vue, le problème canadien est encore plus difficile que celui-là. La conscription au Canada est encore élargie par une plus grande concentration géographique et politique."

Par contre, le Chicago Tribune, nettement isolationniste avant la guerre, déclare:

"Le gros de l'opposition à la conscription vient des Canadiens français qui ont toujours été plus ou moins exploités économiquement par l'élément dominant anglais. Les Canadiens français ne regardent la conscription que comme une autre forme d'exploitation. Ils trouveraient déjà beaucoup trop misère à la supporter si elle était imposée par un gouvernement national qui ne tient guère compte de leurs vues ordinaires; et en trouvent encore bien plus de ce qu'elle soit appliquée afin de collaborer à une guerre impériale."

La Pittsburgh Post-Gazette avance ceci:

"Le gouvernement King déclarait il n'y a qu'un mois que la conscription provoquerait une élection générale, accablant la dissension et affaiblissant peut-être le Canada pour plusieurs générations. Apparemment, la majorité du peuple canadien préfère courir tous ces risques plutôt que de laisser des vies dans les rangs des volontaires au combat."

Le Boston Herald dit à son tour: "Les Américains dont les fils, qu'ils soient conscrits ou volontaires, doivent se battre en toutes les parties du monde, souhaitent probablement par une écrasante majorité, au gouvernement King un appui général et vite accordé."

Le Baltimore Sun: "Le premier ministre King est pris dans un dilemme. Une élection générale surviendrait peut-être plus tôt qu'il ne l'a prévu..."

Le Fort Worth Telegram, du Texas: "Le Canada réalise, au cours de cette cinquième année de guerre, qu'il a mis autant en jeu que les autres nations dans ce conflit et que tout ce qui ne serait pas un effort de guerre total ne serait pas assez."

Le Allentown Morning Call, de la Pennsylvanie: "Les Canadiens ne se sont pas gérés pour nous dire qu'ils choisissent comme président et comme membres du Congrès. Nous ne devons pas hésiter à notre tour à leur dire que l'Amérique est désappointée de voir les Canadiens s'abstenir de participer à la guerre en Europe. Les Canadiens sont trop nombreux qui ont décidé de laisser les Anglais, les Américains et les Français se battre à leur place. Si une telle attitude persiste chez eux, nous ne pourrions plus respecter leur pays."

Opinion australienne: Sydney, Australie, 29 (C.P.-câble). — Le Daily Telegraph de cette ville a publié aujourd'hui, sous la manchette: Ne vous laissez pas égarer par la crise canadienne, le premier commentaire publié en Australie sur la controverse actuelle au sujet de la conscription au Canada. Voici quelques extraits de cet article:

"La présente crise au Canada, provoquée par la décision du gouvernement de suppléer son armée d'outre-mer par quelques conscrits ne doit pas nous faire oublier quel immense effort ce pays a accompli pour l'Empire et l'humanité dans cette guerre. Le principal poids de cet effort, ce sont environ 6,000,000 de Canadiens d'ascendance anglaise qui ont porté l'effort de la guerre. Nous ne devons pas imaginer que les 3,400,000 Canadiens français se sont croisés les bras dans une "désobéissance passive". Il y a des soldats canadiens français en Europe et ils se sont battus aussi bien que n'importe quelle autre armée. De grandes usines produisent aussi des armes pour les Alliés au Canada français. Mais Québec reste le centre de l'isolationisme là-bas; et c'est l'isolationisme qui a nourri la résistance à la conscription au Canada aussi bien qu'en Australie."

"Incidents exagérés", dit M. Robinson

M. Jonathan Robinson, ministre provincial des Mines, est arrivé hier à Montréal, de Vancouver, où il était allé représenter la province au congrès de la Société canadienne des Mines et de la Métallurgie. Comme on lui demandait la vérité sur les ennuis qu'il aurait eus lorsqu'il parla de notre province à cette convention, il répondit en riant: "Ce n'était pas aussi grave que certains journaux ont voulu le faire croire, quoique je n'aie pas encore eu le temps de consulter à mon aise les journaux. Il y a eu quelques ricanements; mais je puis assurer qu'au moins 85 p.c. de l'assistance au congrès, soit entre 400 et 500 personnes, se montra sympathique lorsque je parlai de la province de Québec. Ces racontars sont toujours exagérés par la distance."

Le congrès était présidé par M. Allan Mackay et réunissait en outre les ministres des mines de diverses provinces du Canada. M. Robinson déclare que l'avenir minier canadien est favorable et que le désir de coopération des diverses classes du pays est évident.

La lutte contre l'impérialisme

La Société St-Jean-Baptiste prend nettement position

La Société Saint-Jean-Baptiste nous fait tenir la déclaration suivante, en marge des événements qui se déroulent actuellement à Ottawa: Les directeurs généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont tenu mardi soir une assemblée extraordinaire au Monument national au sujet de la crise politique qui se déroule actuellement à Ottawa. A l'issue de cette réunion, le conseil général a émis la déclaration suivante:

"L'attitude de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sur la question de la participation canadienne aux guerres impériales est connue de tous; elle n'a jamais changé. Des vœux adoptés par ses congrès semi-annuels, représentant toutes les classes de la société canadienne-française, ont affirmé depuis de nombreuses années ses convictions autonomistes et son désir de protéger le Canada des aventures extérieures. Les événements de ces derniers temps ne sont pas de nature à lui faire changer d'opinion."

Graduellement, de concession en concession, nous en sommes arrivés à la conscription pour service outre-mer; les témoignages de M. P.-J.A. Cardin et de la Winnipeg Free Press, pour n'en citer que deux, écartent tout doute à cet égard. Le recours à la coercition n'est en lui-même qu'un moyen, il n'a pour nous qu'une valeur de symbole; ce qui compte, c'est le principe sacré qu'il met en jeu. Ce principe de liberté et d'indépendance est ignominieusement violé par des politiciens peu soucieux des intérêts canadiens. C'est contre cet attentat à la patrie que nous protestons énergiquement.

Les lignes artificielles de parti doivent disparaître dans une circonscription aussi tragique. Il n'y a plus que deux groupes: ceux des saboteurs de l'union nationale, qui sont résolus à plonger le pays dans l'anarchie morale pour la simple

satisfaction de dépêcher en Europe quelques soldats additionnels, et ceux des patriotes canadiens, déterminés à sauver ce qui peut l'être encore de notre patrimoine. C'est de ce dernier groupe que nous nous réclamons, qu'il soit formé de libéraux, de conservateurs, de nationalistes ou d'indépendants. L'avenir du Canada dépend de beaucoup des démarcations partisans.

Nos représentants canadiens français d'Ottawa doivent comprendre toute l'ampleur du débat qui se poursuit actuellement; il aura infailliblement de lointaines répercussions. Qu'ils oublient leurs préférences ou leurs rancunes personnelles, si légitimes qu'elles puissent être en temps normal. L'heure a sonné de l'union de tous les véritables Canadiens. Ce qui importe, c'est qu'ils trouvent un terrain d'entente pour mener hardiment le bon combat qui s'impose. Pour sa part, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal leur offre ses bons offices et se met à leur disposition pour hâter le dénouement d'une crise angoissante.

Nous voulons croire à l'union nationale, mais qu'on ne fasse pas tout pour enlever cette conviction de l'esprit de notre peuple. Commencons par accomplir l'union de notre groupe ethnique sur quelques principes fondamentaux et il sera alors plus facile d'arriver à un honorable compromis avec nos associés de la Confédération, un compromis qui ne mette pas en jeu les valeurs démocratiques et humaines que les Nations-Unies sont censées faire triompher dans le monde.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait donc appel à toutes les bonnes volontés. Que les individus, les associations, les groupes professionnels, toutes les cellules sociales se mettent en branle pour jeter le cri d'alerte et pour encourager nos députés à tenir leurs promesses. Il faut que nous retrouvions la magnanimité unanimement du NON retentissant du plébiscite."

La convention C.C.F. au Windsor

Le chef national, M. J. Coldwell, dit que notre effort de guerre est une entreprise commerciale

M. M. J. Coldwell, chef fédéral du C.C.F., a dit dans un discours prononcé ce matin à la convention nationale de son parti que le gouvernement ne fait pas la guerre dans le sens qu'elle devrait être faite. Cette guerre est une partie d'une révolution sociale mondiale contre les institutions démodées qui ont condamné l'humanité à la dépression et au conflit actuel, dit-il.

Le Canada devrait assumer sa place dans les affaires mondiales en tant que nation libre, avec un drapeau canadien distinctif, un hymne et une constitution bien à lui.

La critique de base du gouvernement par le C.C.F. est que notre effort de guerre est une entreprise commerciale. Notre parti est contre les profits excessifs de guerre. En dépit de la taxe sur les excès de profit, l'International Nickel Company remet à ses actionnaires, annuellement, après avoir payé les taxes, de \$30 à \$35 millions.

Déclaration de M. J.-F. Pouliot

Ottawa, 29 (P.C.). — Le député de Temiscouata aux Communes, M. J.-F. Pouliot, a déclaré hier soir, dans une entrevue, que le ministre des Services nationaux de guerre, le major-général L.-R. LaFlèche, "parlait à travers son chapeau" lorsqu'il a annoncé hier matin aux journalistes qu'on ne verrait plus se produire d'autres défections parmi les députés libéraux du Québec.

M. Pouliot, l'un de ceux qui ont retiré leur appui au gouvernement, a dit croire qu'il serait suivi par le député libéral de Lévis, M. Maurice Bourget, qui a déclaré la semaine dernière à Montréal qu'il ne pouvait appuyer M. King.

Assemblée du Bloc au marché St-Jacques

Le Bloc populaire canadien tiendra ce soir une grande assemblée à 8 h. 15, au marché Saint-Jacques. On discutera à fond des problèmes de l'heure. Les orateurs seront: MM. André Laurendeau, député de Montréal-Laurier, Philippe Girard, organisateur en chef, Jean Drapeau, Paul Massé, Marcel Poulin, etc.

Cette assemblée fait suite à deux réunions tenues dimanche dernier, à Magog et à Drummondville. Jeudi, Granby et Saint-Jean recevront la visite des orateurs du Bloc. Dimanche prochain, la campagne se poursuivra par de grands ralliements à Québec, à Sherbrooke, à Chicoutimi, à Amos, à Rouyn et autres centres importants.

faire croire, quoique je n'aie pas encore eu le temps de consulter à mon aise les journaux. Il y a eu quelques ricanements; mais je puis assurer qu'au moins 85 p.c. de l'assistance au congrès, soit entre 400 et 500 personnes, se montra sympathique lorsque je parlai de la province de Québec. Ces racontars sont toujours exagérés par la distance."

Le congrès était présidé par M. Allan Mackay et réunissait en outre les ministres des mines de diverses provinces du Canada. M. Robinson déclare que l'avenir minier canadien est favorable et que le désir de coopération des diverses classes du pays est évident.

La radio après la guerre

Elle n'affaiblira jamais le pouvoir de la presse libre

Londres, 29 (C.P.). — M. W.-J. Haley, directeur de la British Broadcasting Corporation a dit hier que la BBC a fait des projets pour donner aux fervents de la radio du Royaume uni un service exceptionnel dans le monde, mais il a déclaré en même temps que le pouvoir de la presse libre ne doit jamais être affaibli.

"Le mot parlé peut compléter le mot écrit, il ne peut supplanter le mot écrit", a dit M. Haley au Radio Industries Club.

M. Haley a déclaré aussi que toutes les organisations sœurs de la BBC dans les Dominions se réuniraient à Londres en février.

"Tout ce qui amoindrirait l'importance de la presse dans notre vie nationale serait opposé à l'intérêt public... La presse est l'un de nos héritages les plus durables et les plus vitaux. La radio est arrivée définitivement. Par nos différents moyens, nous devons tous deux bien servir le public."

M. Haley a dit que l'avenir de la radio internationale doit être l'affaire d'une politique internationale, et non, comme, selon lui, aucune nation ne pouvait agir unilatéralement dans ce domaine.

"La radio a vieilli. Elle doit être adaptée. Dans nos projets d'après-guerre nous ne devons rien sacrifier dans la qualité ou la quantité de nos programmes, mais nous devons préserver la radio de devenir une boîte à musique exaltée. Par les nouvelles formes que nous trouverons et perfectionnerons, nous jouerons notre part pour faire de ce pays la démocratie la mieux renseignée du monde."

Regina se donne un nouveau maire

Regina, 28 (C.P.). — L'échevin T. G. McNeil a été élu maire de Regina à la suite des élections municipales tenues hier.

Il a recueilli 5,478 voix, soit une majorité de 1,169 sur son seul adversaire, M. Edward Franklin, lui-même échevin.

M. McNeil succède à M. C. C. Williams, actuellement ministre du travail, dans le gouvernement provincial de la Saskatchewan.

Les belles histoires de la Comtesse de Ségur

Les malheurs de Sophie Nouveaux contes de fées L'Auberge de l'Ange-Gardien Le mauvais génie Les petites filles modèles Les mémoires d'un arlequin Quel amour d'enfant! La fortune de Gaspard Jean qui grogne et Jean qui rit La sœur de Gribouille Après la pluie le beau temps Les deux nageurs Comédies et proverbes Les bons enfants Evangile d'une grand-mère.

Chaque volume, franco, 40

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

M. René Chaloult réclame l'indépendance du Canada

MM. Hamel, Grégoire, Vézina et Rochette portent la parole à une assemblée, hier soir, à Saint-Grégoire. Nos familles nombreuses seraient la cause de toute la haine contre les Canadiens français — Affirmer nos droits dans l'ordre

Québec, 29 (D.N.C.). — Au cours d'une assemblée tenue hier soir à Saint-Grégoire, M. René Chaloult, député du comté de Québec à la Législature provinciale, a réclamé la réforme de la constitution et l'indépendance du Canada. D'autres orateurs ont aussi parlé dans le même sens. On pouvait voir sur la même estrade, outre M. Chaloult, le Dr Philippe Hamel, ancien député de Québec-Centre, M. J.-E. Grégoire, ancien maire de Québec et vice-président national de l'Association créditiste, M. Roger Vézina, candidat du Bloc Populaire dans Québec-Est, lors des dernières élections provinciales, M. Emilien Rochette, ancien premier lieutenant de M. Chaloult, qui tous ont porté la parole.

La salle était remplie et les protestations contre l'imposition de la conscription ont provoqué de vigoureux applaudissements. M. Chaloult a lu à l'assemblée des télégrammes de M. Paul Gouin et de M. Wilfrid Lacroix, qui exprimaient tous deux leurs regrets de ne pouvoir être présents. Il a annoncé qu'aux prochaines élections, M. La Croix se présenterait comme indépendant.

L'assemblée, sur proposition du Dr Hamel, a adopté une résolution demandant aux ministres cana-

diens-français du cabinet King de démissionner et aux députés de la province de Québec, au fédéral, de voter contre le gouvernement King. Cette résolution a été signée par un groupe de personnes présentes: René Chaloult, Philippe Hamel, Roger Vézina, Emilien Rochette, F.-X. Bouchard, J.-E. Grégoire, C.-N. Dorion, Gabriel Mercier, R. Beaubien, Pierre Letarte, Pierre Chouinard, Wilfrid Pelletier, René Bélanger, Omer Rouleau, Gaston Saint-Pierre. La réunion a été présidée par M. F.-X. Bouchard, maire de Saint-Grégoire. M. Emilien Rochette a présenté les orateurs. La foule était loin d'être inerte, mais elle était sympathique et tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Le Dr Hamel a dénoncé l'attitude du pasteur Shields et celle des "Colonels", en demandant à Ottawa de prendre les mesures qui s'imposent. M. Grégoire a fait une charge contre les organismes internationaux qu'on est à mettre sur pied pendant que les autres se battent. M. Vézina a réclamé l'indépendance du Canada et un drapeau canadien. M. Rochette a demandé d'être fermes dans nos revendications, mais de ne pas poser d'actes inconsidérés.

(suite à la page huit)

Protestations de la Société Saint-Jean-Baptiste

Adoption de nombreux vœux au congrès de dimanche — Recommandation en faveur d'un vice-roi canadien — Pour un Office d'expansion française — Jour férié pour la fête de l'Indépendance canadienne — Expression d'opinion contre les fanatiques

Au congrès général d'automne de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de nombreux vœux ont été soumis et adoptés par les délégués. Ces résolutions concernent la nomination d'un vice-roi canadien, une protestation contre l'enrôlement forcé, la création d'un office d'expansion française, le resserrement des relations panaméricaines, des modifications à la loi des allocations familiales, la création d'un ministère de la jeunesse, une protestation contre les fanatiques, une demande de célébration de la fête de l'Indépendance canadienne, l'organisation des bibliothèques de la province de Québec, l'observance de la loi des liqueurs alcooliques, etc., etc.

Voici le texte de ces différents vœux:

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en congrès le 26 novembre 1944, recommandent instamment au gouvernement canadien de faire nommer au poste de vice-roi du Canada un citoyen canadien pour représenter la personne du Roi dans notre pays.

Il prie le gouvernement provincial d'étudier la possibilité de créer un office d'expansion et de rayonnement français qui servirait les intérêts des Canadiens français dans toute l'Amérique et faciliterait nos relations commerciales avec les différents pays de notre hémisphère.

Il leur offre leurs félicitations à l'Union culturelle des Latins d'Amérique pour le magnifique effort de rapprochement entrepris par cette société et prennent note avec plaisir de l'excellent résultat acquis jusqu'à maintenant.

Il prie le gouvernement canadien d'étudier de nouveau le problème des allocations familiales et d'accorder des allocations qui ne soient pas limitées à un nombre déterminé d'enfants. Ils souhaitent également que dans l'application de cette mesure sociale le gouvernement ne passe pas outre aux prérogatives des provinces.

Ils sont d'avis qu'il est nécessaire de créer, dès que le moment sera opportun, un ministère provincial de la jeunesse qui s'occuperait d'une façon toute spéciale des multiples problèmes de la jeune génération et recommanderait respectueusement au premier ministre d'accueillir favorablement cette demande.

Ils protestent énergiquement contre tout excès de fanatisme et félicitent publiquement M. George Drew, premier ministre de l'Ontario, et le sénateur Bouchard, ces deux hommes publics qui s'emploient à saboter tout espoir d'union canadienne.

Ils expriment le désir que les autorités scolaires accordent un congé dans tous les collèges, couvents et écoles le 11 décembre de chaque année et que copie de ce vœu soit adressée aux autorités compétentes.

Contre l'enrôlement forcé

Depuis trente ans, tous les congrès de notre société nationale n'ont cessé de dénoncer en temps opportun les mauvais effets du service militaire obligatoire. Durant la dernière guerre et les hostilités actuelles, ils ont toujours protesté ouvertement contre les menées publiques ou clandestines d'un impérialisme dévorant de vies canadiennes.

D'accord avec cette politique jusqu'ici suivie, notre société nationale, par la voix de ses congressistes réunis au Monument national le 26 novembre, prie le Parlement canadien de faire cesser toute brimade contre les militaires en service à l'intérieur du pays et de proclamer, de façon catégorique et effective, que

L'Inde des Maharajas

par Paul JOURDE

Préface par JIT SINGH Maharaj Kumar de Kapurthala

Toute la pompe et la fantaisie des derniers grands féodaux.

Volume de 182 pages.

Au comptoir \$1.75, par la poste \$1.85.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Feuilleton du "Devoir"

La Fée des Grèves

par Paul Féval

80. (Suite)

— Oh! disait-il, comme si Aubry n'eût pu l'entendre; à droite, messire, à droite, au nom de Dieu! Devant vous est le fond de Courtils. Saint-Jésus! le chien a deviné! Ils tournent à droite!

— Allons, vous autres, reprenait-il en s'adressant à l'assistance, un 4e, vite, vite, pour qu'ils passent les lises du Haut-Méné. Mais vous n'aurez pas le temps... Oh! le brave chien!... il les conduit tout droit, comme s'il avait pêché des coques toute sa vie dans les tangues. Tenez! tenez! les voilà qui sortent du flot... s'ils peuvent tourner la mare d'Anguil, tout est

dit... Bonne Vierge! bonne Vierge! le flot les reprend!... mais piquez donc, messire Aubry; de l'épée! de l'épée!

Il essaya la sœur de son front.

— Eh bien, mon enfant? murmura Maurever qui ne respirait plus.

Jeanne fut une seconde avant de se pencher.

Puis il quitta la lunette et se prit à cabrioler comme un fou sur la plate-forme.

— La mare est tournée, dit-il. Oh! le brave chien! Maintenant, vous pouvez bien aller à l'église remercier le bon Dieu.

Une demi-heure après, Reine

comité de chaque section demeure en activité jusqu'à la fin de l'année et s'occupe particulièrement de la contribution des anciens membres.

2. Que le directeur de la propagande ou le directeur de la campagne de recrutement de chaque section soit nommé dès le mois de mai, afin qu'il puisse former son comité, nommer ses auxiliaires et préparer ses fiches pour l'année suivante.

3. Que le comité de la propagande s'occupe particulièrement de l'aide au Prêt d'honneur et de la fréquentation des cours publics qui se donnent au Monument national.

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste réunis en congrès décident à l'unanimité de recommander au premier ministre de la province a) de diminuer le plus possible le nombre des débits d'alcool à Montréal.

b) d'ordonner la fermeture des grilles qui n'ont aucun statut légal et qui ne sont qu'un prolongement des tavernes dans le but d'y permettre l'accès aux femmes;

c) de faire observer rigoureusement toutes les stipulations de la loi.

Aux funérailles du Dr J.-W. Meunier

Hier matin en l'église Saint-Jacques ont eu lieu les funérailles du Dr J.-W. Meunier, mari d'Aurore Tremblay, décédé subitement samedi, le 25 novembre 1944, à l'âge de 67 ans.

Le cortège, précédé de deux landaus de fleurs, est parti des salons funéraires de la Société Coopérative de Frais funéraires, 302, rue Sainte-Catherine, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service a été célébré à 8 h 45, par M. Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Marcel Ouellet, comme diacre, et de M. P. Léveillé, P.S.S., comme sous-diacre.

Le chant, sous la direction de M. Camille Duquette, exécuta la messe de Perosi et M. Roland Roy toucha l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Hervé, Jean et Guy Meunier; ses gendres, MM. Alfred Goulet, surintendant du service funéraire de la Société Coopérative de Frais funéraires, Gérard Cantin et Peter Ursulack; son frère, M. Wilfrid Meunier; ses beaux-frères, MM. Henri Pellerin, du journal la Presse, Henri Chartrand, Athanas Comtois, Henri Tremblay, Dr Albert Labrosse; ses neveux, MM. Mendoza, Omer, Maurice, Roland, Marcel, Jacques et Claude Meunier, Wilfrid Flood, Fernand et Pierre Chartrand, Gérard et Marcel Comtois, Hervé Meunier, R. Meunier.

Dans le cortège on remarquait: les docteurs Elzéar Hurtubise, Arthur Dumas, A.-H. Prévoist; MM. L. Eugène Courtois, président de la Société Coopérative de Frais funéraires, Roland Michon, pharmacien, Calixte, Alfred et Marcel Goulet, Marc Rousseau, Lucien Baril, Henri Thérien, Z. Tourangeau, René Chartrand, Marcel Thérien, Auguste Major, Hector Dupuis, J.-A. et Roger Savard, Jean Nadeau, Paul Lymburner, Charles Marceau, Albert et Emile Labbé, Adrien et René Frappier, Alfred Guibault, Henri Chartrand, A. McMurray, G. Lefebvre, L. Mathieu, Philippe Bisailon, J.-Emile Morin, J.-W. Brault, J.-F.-E. Michaud et une foule d'autres.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Visite de la jeune Chambre

Jeu de dimanche, le 30 novembre, à 8 h 15 du soir, le comité du commerce, section de la construction, fera une étude sur place à la Steel Co. of Canada, Limited, 4110, rue St-Ambroise.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Partie de cartes pour les missions

Il y aura une partie de cartes, au profit des œuvres missionnaires de Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., de la Baie James, à la salle des Pères Blancs d'Afrique, au 1640 rue Saint-Hubert, le 30 novembre, à 8 h. du soir.

Le colonel Himatsinhji au "Canadian Club"

Le prochain déjeuner du Canadian Club, sera servi vendredi prochain à 1 h. de l'après-midi, à l'hôtel Windsor. Le conférencier d'honneur sera le colonel K.-S. Himatsinhji. Il a choisi comme sujet: "L'armée indienne et ses campagnes dans cette guerre".

était sur le sein de son père.

Petit Jeannin embrassa maître Loys d'importance et lui jura une éternelle amitié.

— Voilà qui est bien, dit le frère Bruno, tout le monde est content, excepté moi. Messire Aubry sera chevalier, et Peau-de-Mouton sera écuyer de messire Aubry.

— Que demandez-vous? s'écria messire Hue, qui avait ses lèvres sur le front de Reine; tu es un vaillant homme!

— Je ne suis qu'un pauvre moine, messire; et cela me rappelle l'aventure de Domineuc, le fouacier du Vieux-Bourg, qui chantait à sa femme, Francine Horain, la cousine du petit Tienet de la ferme brûlée (qui avait les yeux en croix comme Barrabas), qui lui chantait...

... Mais ne vous fâchez pas, messire. Je fais réflexion que vous n'aimez point les histoires, et je ne vous dirai pas ce que Domineuc chantait à sa femme. Seulement, pour le silence rigoureux que j'ai gardé depuis vingt-quatre heures, je vous prie d'intercéder auprès du Messier Jean Connault, afin qu'il me tienne quitte de la discipline.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées de nos communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous

La parole d'honneur violée

Hôtel Royal, 4e rue, Shawinigan, le 25 novembre 1944. M. Georges Pelletier, directeur, Le Devoir.

Monsieur le directeur, Face à face devant la dernière, la formidable et tragique trahison de la parole d'honneur donnée dans tout le Canada par M. King et, particulièrement dans la province de Québec, par ses ministres et ses députés fédéraux canadiens-français, depuis vingt-cinq ans, qu'il n'y aurait jamais de participation, sous un régime libéral, aux guerres de l'Europe et de l'Empire, il ne reste plus à ces ministres et à ces députés fédéraux canadiens-français du Québec, s'ils ne veulent pas dorénavant passer pour plus collaboracionnistes qu'ils ne le furent, que de donner immédiatement, en bloc et violemment, leur démission comme députés et de revenir paisiblement dans leurs foyers attendre la prochaine élection fédérale. Autrement, leur fuite passer de l'autre côté de la Chambre constitue une approbation et une collaboration à la trahison de la promesse pour laquelle ils se sont époumonés dans notre province depuis vingt-cinq ans.

Entretiens, je vous présente, M. le directeur, mes salutations empreintes.

Eudore BOULANGER

Fusion des caisses populaires à Joliette

Joliette, 29 (D. N. C.). — La semaine dernière s'effectuait l'Union régionale de Joliette des Caisse Populaires Desjardins. Prenant part à cette fusion régionale, près de 200 sociétaires-membres des 39 caisses populaires du district de Joliette.

La journée débuta par une messe célébrée à l'église Saint-Pierre par Mgr Eustache Dugas, P.S., V.G., de Saint-Lin.

Dans l'après-midi, au cours d'une séance d'études, sous la présidence de Me Guy Guibault, il fut voté à l'unanimité que les Caisse populaires existantes se formeraient en une Union régionale avec affiliation à la Fédération provinciale.

Le nouveau bureau de direction sera constitué comme suit: Conseil d'administration: Président, Me Guy Guibault de Joliette; vice-président, M. P.-D. Périgny, de L'Épiphanie; sec.-gérant, M. Arthur Beauséjour, de Joliette; directeurs: MM. Gérard Gauthier et G.-E. Turcotte de Saint-Jacques, J.-B. Lefebvre de Saint-Thomas, et Emile Parent de Berthier.

Commission de crédit: M. le notaire Lucien Forest, de Joliette, M. Fernand Ducharme, de Joliette, Antonio Crepeau, de Crabtree.

Conseil de surveillance: MM. Albert Lajoie, agronome; Lucien Patte d'oie, comptable; René Martin, libraire, tous de Joliette.

Au cours de la séance, Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, rendit visite aux congressistes. Il les assura de son entière adhésion à cette fusion de Caisse populaires et formula des vœux de succès pour l'avenir si plein d'avantages précieux dont seront gratifiés les individus et les institutions qui auront à transiger avec les diverses caisses populaires de la nouvelle union régionale.

Parta aussi la parole M. Cyrille Vaillancourt, sénateur, propagandiste des Caisse populaires depuis 37 ans et gérant de la Fédération provinciale depuis 10 ans.

Commission de crédit: M. le notaire Lucien Forest, de Joliette, M. Fernand Ducharme, de Joliette, Antonio Crepeau, de Crabtree.

Conseil de surveillance: MM. Albert Lajoie, agronome; Lucien Patte d'oie, comptable; René Martin, libraire, tous de Joliette.

Au cours de la séance, Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, rendit visite aux congressistes. Il les assura de son entière adhésion à cette fusion de Caisse populaires et formula des vœux de succès pour l'avenir si plein d'avantages précieux dont seront gratifiés les individus et les institutions qui auront à transiger avec les diverses caisses populaires de la nouvelle union régionale.

Parta aussi la parole M. Cyrille Vaillancourt, sénateur, propagandiste des Caisse populaires depuis 37 ans et gérant de la Fédération provinciale depuis 10 ans.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Pour s'y rendre, les intéressés devront prendre un tramway Notre-Dame se dirigeant vers l'ouest et descendre à la rue St-Ferdinand et de là ils se dirigeront vers le sud. On nous promet une visite des plus intéressantes. Il y aura réception.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Coteau du Lac, où un libéra fut chanté par M. le curé Emile Veronneau, et de là au cimetière paroissial.

Faits divers

Perron est coupable d'homicide involontaire

Le meurtre de Lost River — Essiembre condamné à trois ans — Un bambin se noie en patinant sur la rivière

Après avoir délibéré durant 40 minutes hier après-midi, le jury des Assises a rendu un verdict d'homicide involontaire dans le cas de Reynald Perron, âgé de 19 ans, accusé du meurtre de Mme Casilda Mazurette-Côté, vieille paralysée asphyxiée lors d'un incendie, le 18 juin dernier. L'incendie avait été allumé par Perron pour couvrir les traces d'un cambriolage dans une épicerie sise au-dessous du logement de la victime.

Le juge Wilfrid Lazure, président des Assises, a rendu un verdict d'homicide involontaire, car l'accusé ne savait pas qu'il y avait quelqu'un dans l'édifice. Le prononcé de la sentence aura lieu le 18 décembre.

Le meurtre de Lost River

Saint-Jérôme, 29 — Le procès de Ernest-Edwin Brunelle, hôtelier âgé de 60 ans, de Lost River, s'est ouvert hier à Saint-Jérôme. Brunelle est accusé du meurtre du soldat Hugh Miller, vétéran de la bataille de Dieppe.

Miller a été tué d'une balle d'arme à feu. Le Dr Roussel a déclaré que celui qui a tiré était à environ 40 pieds de la victime. L'arme était de calibre .48.

La femme de la victime a témoigné hier et a dit que son mari et elle-même étaient en voyage et qu'ils s'étaient arrêtés pour prendre une consommation à Lost River lorsque son mari fut tué.

Bambin blessé

Bernard Lefebvre, 5149, rue Fabre, un bambin de trois ans, a été sérieusement blessé hier lorsqu'il fut frappé par un camion conduit par Arthur Campana, 4861, avenue Papineau, à l'intersection des rues Laurier et Marquette. L'enfant fut conduit à l'hôpital Sainte-Justine où l'on dit que son état est critique.

Huit détenus pour vols

Huit hommes sont détenus depuis hier soir par la police provinciale au sujet de différents vols de marchandises d'une valeur de \$30,000, consistant en vêtements et bijoux. La police a dit, hier soir, que ces vols ont été commis durant une période couvrant trois mois, dans des maisons d'été de la banlieue montréalaise.

Il se noie en patinant — Lachute, 29 — George Earl Dorion, âgé de 13 ans, fils de M. O.

Assemblée des poseurs d'armatures — Ce soir aura lieu l'assemblée régulière du Syndicat des poseurs d'armatures au local habituel, 1231, rue de Montigny, à 8 heures 15.

Au congrès des jeunes C. C. F. — L'no a préconisé le vote aux jeunes gens de 18 ans, hier, dans une résolution votée à la session finale du Congrès des Jeunes du C. C. F. Youth Movement, à l'hôtel Windsor.

L'no a également condamné la discrimination de race dans les universités canadiennes. L'no a aussi discuté de l'après-guerre et de ce que le gouvernement fait pour la réhabilitation, disant que les mesures officielles ne sont pas suffisantes. Les délégués ont demandé au gouvernement d'employer à meilleur escient les ressources naturelles du pays.

Les manuels de Riboulet sur l'éducation — Psychologie appliquée à l'éducation. Volume relié de 290 pages. Au comptoir \$2.00, franco \$2.10.

Directions méthodologiques. Volume relié de 375 pages. Au comptoir \$2.25, franco \$2.35.

La discipline préventive et ses éléments essentiels. Brochure de 190 pages. Au comptoir \$1.25, franco \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La cavalcade passa. Les gardes se dirent: — Voici messire Hue de Mauver qui vient prendre sa revanche contre le duc François.

Et le moment était bien favorable, en vérité. Le duc François se mourait d'un mal inconnu, dont les premières atteintes s'étaient déclarées en la ville d'Avranches, le soir du service funèbre célébré dans la basilique du mont Saint-Michel, pour le repos et le salut de l'âme de monsieur Gilles de Bretagne.

Le 6 juin de la même année de grâce, quarante jours en ça.

Le duc François avait tenu cour plus brillante que jamais prince breton.

Mais par la ville on disait que la cour du duc François entourait maintenant monsieur Pierre de Bretagne, son frère et son successeur.

Quelques vieux seigneurs restaient auprès du lit où le malheureux souverain se mourait, avec madame Isabelle d'Ecosse, sa femme et ses deux filles.

Par la ville, on disait encore que le doigt de Dieu était là.

Devant la justice du châtimement, l'ingratitude des courtisans disparaissait aux yeux de la foule.

Nantes était alors la capitale de ce rude et vaillant pays qui gardait son indépendance entre deux empires ennemis: la France et l'Angleterre.

Nantes était une ville noble, mirant dans la Loire ses pignons gothiques, et fière d'être reine parmi les cités bretonnes.

La cavalcade allait sous la pluie, dans les rues bordées de riches demeures.

Monsieur Pierre de Bretagne habitait l'hôtel de Richemont, ancien fief de son frère Gilles.

A la porte de l'hôtel, il y avait foule d'hommes d'armes et de seigneurs, qui se tournaient, comme il convient à la sagesse humaine, du côté du soleil levant.

Hommes d'armes et seigneurs se dirent aussi en voyant passer la cavalcade: (A suivre)

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-général.

La Chambre cadette et la conscription

Une résolution de cette Chambre "regrette que la conscription ait été mise en force"

Au cours d'une réunion spéciale de son conseil d'administration, tenue hier midi, à son local de la rue Saint-Jacques, la Chambre de commerce des jeunes de Montréal a adopté une motion de censure contre la conscription. En voici le texte:

"Attendu que nos chefs politiques ont promis à la province de Québec de ne jamais imposer la conscription;

"Attendu que lors du plébiscite du 27 avril 1942, la province de Québec s'est prononcée contre la demande du gouvernement de relever de ces promesses et que la Chambre de commerce des jeunes de Montréal a endossé cette attitude;

"Attendu que le volontariat a toujours donné satisfaction pour l'enrôlement des Canadiens dans les forces armées pour service n'importe où;

"Attendu que les Canadiens de langue française ont toujours répondu en nombre aux demandes d'enrôlement volontaire pour service n'importe où;

La Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal se déclare formellement opposée au principe de la conscription pour service militaire outre-mer et a été mise en force par le gouvernement fédéral.

Cette résolution a été adressée dès hier, au premier ministre du Canada, à tous ses collègues du cabinet fédéral, à tous les députés de la province de Québec et à tous les journaux de Montréal.

Lester Ireland, qui a vendu du présumé tabac canadien, qui était en vérité de la sciure de bois, a été condamné hier, par le juge Monet, à deux peines de trois mois.

Le juge Fontaine a fait de même, mais avec confusion de peines.

Trois ans de bague pour Essiembre — Donat Essiembre, sans domicile connu, coupable de vol illégal d'arme, a été condamné à trois ans de bague hier, par le juge Cloutier.

L'avocat de la poursuite a déclaré que l'accusé possédait un dossier des plus chargés et constitue une menace pour la société.

Essiembre, lorsqu'il a été surpris par les policiers, fuyait sur un toit et il fit feu à trois reprises, mais son arme n'était pas chargée. L'inculpé était également ivre et n'avait pas de permis pour porter une arme à feu.

DICTIONNAIRE HARRAP Harrap's Standard French and English Dictionary

Part one: French-English. Part two: English-French. Deux volumes reliés pleine toile, format 8 1/4 x 11 1/4,

Notre français sur le vif

"Godendart" — Un singulier "bonjour" — "Tronçonneuse" — Quelques conseils sur la pononciation — "En aucun temps" — "Enfin, nous sommes d'accord"

Voici la partie essentielle de la causerie prononcée à Radio-Canada dimanche par M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries, comme l'on sait, passent tous les dimanches, à midi et demi.

Laurence. Une auditrice de la campagne nous interroge sur le mot *godendart*. Elle veut connaître l'orthographe du mot, qu'elle s'inquiète de ne pas trouver dans le Petit Larousse.

Ingénierie — Je crois qu'on écrit *godendart*, n'est-ce pas?

— C'est exact. Le *Glossaire du parler français au Canada* donne aussi *godendard*, mais le français moderne connaît seulement *godendart*. Et le pis du destin, c'est que le français officiel ne reconnaît pas le mot *godendart* le sens qu'on lui donne au Canada, c'est-à-dire celui d'une grosse scie munie d'un manche à chacune de ses deux extrémités.

— Alors, quel sens le français officiel donne-t-il à *godendart*?

— Celui d'une masse-lance, si je puis dire. Le *godendart* (*godendard*, comme dit le *Larousse* du *XIXe siècle*) est une "masse fine et longue de 2 mètres au plus, à tête portant un fer de dague fort et aigu." (En passant, il me semble que *dont la tête porte une dague* ferait mieux que *à tête portant une dague*.)

— Il me semble aussi.

— Enfin, c'est le texte du *Larousse*. Donc, cette arme étrange en usage au *XIXe siècle* dans les Flandres, s'appelait *godendard* ou *godendart*, corruption de l'allemand *guten tag*, qui signifie *bonjour*.

— Bonjour?

— Eh oui, Ironie des mots... On souhaitait le bonjour à l'ennemi en lui assénant un coup de *godendart*.

— Autres temps, autres mœurs...

— Oui. Aujourd'hui, on salue l'ennemi à la mitrailleuse.

— Les manières changent; les salutations demeurent.

— Hélas!... Toujours est-il que le mot *godendart* est passé dans certains dialectes de France au sens de scie (sans doute par analogie des mouvements qu'il faut exécuter pour manier la scie en question et la masse-lance). Quoi qu'il en soit, cette acception dialectale est passée à son tour au Canada.

— Et comment le français officiel désigne-t-il la grosse scie que nous appelons *godendart*?

— En français officiel, le *godendart* s'appelle *passé-partout*.

— A vrai dire, je préfère *godendart*. *Passé-partout* me semble équivoque, car l'anglais a également, je crois, à une petite scie effilée et munie d'une poignée.

— Justement. Si j'étais le maître de la langue, je maintiendrais *godendart*.

— Et moi, je tâcherais de protéger le mot contre les déformations qu'on lui fait subir chez nous, comme *godendard*, *godendard*, *calendard*, etc.

— Bravo! Que si le mot *godendart* déplaît aux délicats, je préférerais à *passé-partout*, qui est impécieux, le joli mot *tronçonneuse*.

— Tronçonneuse... C'est joli, en effet.

— C'est très juste aussi, je pense.

— Eh oui, puisque le *godendart* sert à partager les troncs d'arbres en tronçons.

— C'est bien cela. Mais le français officiel réserve le vocable *tronçonneuse* pour la scie mécanique dont le mouvement est alternatif, c'est-à-dire en va-et-vient.

— En tire-pousse, comme dit l'autre.

— Parfaitement. Tel est bien aussi le mouvement du *godendart*.

— En effet. Et en cas d'équivoque possible, on n'aurait qu'à distinguer *tronçonneuse mécanique* et *tronçonneuse à bras*.

— Voilà. En résumé, chère auditrice, si vous tenez à respecter l'usage du français officiel, dites *passé-partout*; si vous voulez être comprise chez nous, dites *godendart*, et si vous voulez innover, dites *tronçonneuse*.

— C'est le cas de dire que vous comblez cette auditrice.

— C'est plus fort que mon vouloir... Servons maintenant aux auditeurs, en guise d'apéritif, quelques petits conseils sur la prononciation. Un consultant nous demande s'il est vrai qu'il faut prononcer tous les *e* et dire la *leçon*, l'*échelon*, le *saupetage*, au lieu de: la *leçon*, l'*échelon*, le *saupetage*.

— S'il faut prononcer tous les *e*, ce consultant doit trouver que nous parlons fort mal.

— Je ne sais pas s'il le pense, mais il a la gentillesse de ne pas le dire. Pour sa récompense, indiquons-lui les règles générales qui régissent le maintien ou la chute du *e*.

— "Où dans les vers classiques, on prononce tous les *e*, mais les bons diseurs y appuient plus ou moins, selon les cas. Ainsi l'art de l'interprète peut atténuer le caractère parfois trop archaïque et artificiel de la prosodie traditionnelle. Exemple... Allons, ingénierie, je ne trouve pas d'exemple."

— Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi!"

— Bravo! terrible Athalie.

— "Où dans la langue courante, on supprime généralement l'*e*, sauf

Le centre des livres et revues

Son activité couvre tous les fronts de guerre — Témoignage d'une unité canadienne-française

Les membres féminins du centre des livres et revues du district militaire no 4 ont donné un thé vendredi dernier à l'occasion de leur assemblée annuelle. On remarquait entre autres, parmi les invités d'honneur et les nombreux membres présents à cette réunion, le vice-marchal de l'air Adélard Raychard, le capitaine Paul Earl, R.C.N.V.R., M. L. W. Townsend, président du conseil de coordination des services de guerre, à Montréal; Mme Allen Nye Scott, présidente du centre; Mme H. W. Hunter, vice-présidente; Mlle A. G. Jarvis, trésorière; et Mme T. Caverhill, secrétaire.

L'activité de ce centre de livres et revues s'intensifie davantage à mesure que se développent nos mouvements de troupes sur les théâtres de la guerre. Les témoignages de nos unités du D. M. no 4, cantonnées un peu partout en Europe, comme en Amérique, prouvent le grand bien que ce mouvement procure à nos militaires des trois armées depuis le début des hostilités. Et on n'oublie pas nos Canadiens français; à preuve, ce témoignage de gratitude, provenant d'une unité canadienne-française, servant alors en France: "Nos meilleurs remerciements pour les livres et revues que nous avons reçus de votre organisation. Nous en avons fait la distribution aujourd'hui et il fallait voir la joie manifestée de nos gars. Merci encore une fois à tous les aides bénévoles de votre généreuse association".

Le centre tient à remercier particulièrement les bienfaiteurs et entreprises de publicité, qui lui ont permis et lui permettent la cueillette des livres et revues.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Les locaux sont situés aux chambres 70 et 1154A de l'édifice Sun Life, et sont ouverts du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 à 5 h. 30 p. m., et le samedi, de 8 h. 30 à midi.

Les Hollandais déportés en Allemagne

D'après des rapports qui nous parviennent de source clandestine en Hollande occupée, le nombre des Hollandais déportés en Allemagne depuis octobre dernier aurait dépassé 100,000.

Me F. Dorion à Baie Saint-Paul

L'organisateur du mouvement des indépendants marque le deuxième anniversaire de son élection par une assemblée — M. Sasseville Roy fait l'historique de la politique canadienne depuis 1938

La Baie Saint-Paul, 29 — Me Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay aux Communes, et organisateur du mouvement des indépendants, a marqué le 2^e anniversaire de son élection du 30 novembre 1942, contre Mme P.-F. Casgrain, candidate libérale, par une assemblée à la Baie Saint-Paul, dans la salle du collège. La réunion était présidée par les maires de la partie ouest du comté, M. Henri Tremblay, maire du village de la Baie Saint-Paul, souhaita la bienvenue au nom des autres présidents, et le notaire C.-E. Tremblay agit comme maître de cérémonie. Ont porté la parole outre Me Dorion, MM. J.-Sasseville Roy, député de Gaspé aux Communes, J.-Hormidas Langlais, député des Îles de la Madeleine, Omer Lamoignon, journaliste, Adolphe Tremblay, originaire de l'île aux Coudres, Narcisse Morin, de Montmagny, H.-P. Hould, de Québec, et Me Antoine Cimon, de la Malbaie, qui a présenté une requête d'électeurs et d'électorices de Charlevoix-Saguenay, demandant à M. Dorion de se présenter de nouveau aux prochaines élections fédérales.

M. Dorion a énuméré les principales interventions qu'il a faites aux Communes, dans l'intérêt de ses électeurs et de tous les Canadiens français; sa demande de nomination d'un ambassadeur au Vatican, protestation contre l'entrée au pays, à la suite d'ordres en conseil de plusieurs centaines d'étrangers; découverte d'un envoyé à Lisbonne pour préparer les visa de 323 autres réfugiés de même calibre ou à peu près; l'affaire des subsides cotés à certains hauts officiers; défense du registraire du district de Québec, M. Paré, attaqué par un conservateur de la Saskatchewan; protestation contre M. T.-D. Bouchard; déclaration contre les centaines de divorces adoptés par le Parlement; plaidoyer en faveur des allocations familiales, etc.

A ceux qui critiquent le mouvement des indépendants et les actions de Dorion et de Roy, pour la seule raison qu'ils sont d'anciens bleus, le député de Montmorency-Charlevoix-Saguenay, demande à son auditoire si ce sont les bleus et les rouges qui ont pris la défense des Canadiens français sur les différentes questions qui intéressaient particulièrement notre nationalité et notre province. "Il a fallu un ancien bleu, qui n'a pas peur de son passé, dit M. Dorion, car j'avais alors confiance en mon chef, en 1940, au Dr Manion, pour répondre à Bouchard, à Difenbacher, pour dénoncer certains petits trucs gouvernementaux et pour dénoncer catégoriquement les impérialistes bleus ou rouges, genre Meighen ou King. En lisant son arrêté en conseil 8891, la semaine

dernière imposant la conscription, King démontrait lui-même que notre campagne de 1942, et nos luttes depuis étaient véridiques. King a prouvé que Dorion et Roy avaient raison".

M. Sasseville Roy

An cours de son discours, le député fédéral de Gaspé, fait l'histoire de notre politique canadienne depuis 1938, et invite ses auditeurs à le suivre dans "le chemin des larmes" de notre vie nationale, dit-il. M. Roy dit que la plupart des libéraux du Québec ont voté contre ses amendements, et ceux de Dorion en Chambre, à l'exception de quelques-uns parfois, deux, cinq, ou neuf, dont les noms sont connus. Il rappelle que la signature de l'arrêté ministériel de la semaine dernière n'est qu'une conséquence logique du geste posé d'abord par King, en 1937, lors de sa visite à Hitler, en Allemagne, puis de la déclaration de guerre en 1939, des adoptions des lois de mobilisation, de la conscription des richesses, des hommes, etc., qui ont suivi et qui devaient être le lit tout il sortira la conscription pour outre-mer.

M. Roy rappelle que lors de la guerre de 1914-18 les libéraux partageaient avec les bleus la responsabilité de la déclaration de la conscription, mais qu'en 1944, ils en sont les seuls responsables. Il ajoute que M. King a manqué de sincérité jusqu'à la fin, puisque la loi était à peine sanctionnée par l'arrêté que déjà des milliers de conscrits étaient dirigés vers l'est, en route pour outre-mer. M. Roy accuse encore M. King d'avoir manqué à sa promesse de soumettre cet arrêté en conseil, au Parlement, il permet un débat lundi sur la question maintenant que les conscrits sont déjà partis tout simplement pour permettre à ses députés libéraux du Québec, de dire qu'ils sont conscrits. Maintenant que tout est consommé, M. Roy dit encore que si les ministres canadiens français avaient été sincères, ils auraient pu exiger des élections générales et l'on sait, après les résultats d'élections partielles tenues depuis 1942, où King les a à peu près toutes perdues, excepté celle de M. Saint-Laurent, que les Anglais, même de Toronto la pure, auraient en grand nombre voté contre la conscription comme ils l'ont fait déjà. Enfin, il accuse le gouvernement de ne pas avoir organisé assez rapidement la défense du fleuve Saint-Laurent tout simplement pour essayer de sauver le parti libéral et de dire à la population, si les Allemands avaient fait quelque débarquement sur nos côtes, que cette guerre était réellement pour la défense de notre pays, et non pour la défense de l'Empire.

M. Dorion

M. Dorion a énuméré les principales interventions qu'il a faites aux Communes, dans l'intérêt de ses électeurs et de tous les Canadiens français; sa demande de nomination d'un ambassadeur au Vatican, protestation contre l'entrée au pays, à la suite d'ordres en conseil de plusieurs centaines d'étrangers; découverte d'un envoyé à Lisbonne pour préparer les visa de 323 autres réfugiés de même calibre ou à peu près; l'affaire des subsides cotés à certains hauts officiers; défense du registraire du district de Québec, M. Paré, attaqué par un conservateur de la Saskatchewan; protestation contre M. T.-D. Bouchard; déclaration contre les centaines de divorces adoptés par le Parlement; plaidoyer en faveur des allocations familiales, etc.

A ceux qui critiquent le mouvement des indépendants et les actions de Dorion et de Roy, pour la seule raison qu'ils sont d'anciens bleus, le député de Montmorency-Charlevoix-Saguenay, demande à son auditoire si ce sont les bleus et les rouges qui ont pris la défense des Canadiens français sur les différentes questions qui intéressaient particulièrement notre nationalité et notre province. "Il a fallu un ancien bleu, qui n'a pas peur de son passé, dit M. Dorion, car j'avais alors confiance en mon chef, en 1940, au Dr Manion, pour répondre à Bouchard, à Difenbacher, pour dénoncer certains petits trucs gouvernementaux et pour dénoncer catégoriquement les impérialistes bleus ou rouges, genre Meighen ou King. En lisant son arrêté en conseil 8891, la semaine

dernière imposant la conscription, King démontrait lui-même que notre campagne de 1942, et nos luttes depuis étaient véridiques. King a prouvé que Dorion et Roy avaient raison".

M. Sasseville Roy

An cours de son discours, le député fédéral de Gaspé, fait l'histoire de notre politique canadienne depuis 1938, et invite ses auditeurs à le suivre dans "le chemin des larmes" de notre vie nationale, dit-il. M. Roy dit que la plupart des libéraux du Québec ont voté contre ses amendements, et ceux de Dorion en Chambre, à l'exception de quelques-uns parfois, deux, cinq, ou neuf, dont les noms sont connus. Il rappelle que la signature de l'arrêté ministériel de la semaine dernière n'est qu'une conséquence logique du geste posé d'abord par King, en 1937, lors de sa visite à Hitler, en Allemagne, puis de la déclaration de guerre en 1939, des adoptions des lois de mobilisation, de la conscription des richesses, des hommes, etc., qui ont suivi et qui devaient être le lit tout il sortira la conscription pour outre-mer.

M. Roy rappelle que lors de la guerre de 1914-18 les libéraux partageaient avec les bleus la responsabilité de la déclaration de la conscription, mais qu'en 1944, ils en sont les seuls responsables. Il ajoute que M. King a manqué de sincérité jusqu'à la fin, puisque la loi était à peine sanctionnée par l'arrêté que déjà des milliers de conscrits étaient dirigés vers l'est, en route pour outre-mer. M. Roy accuse encore M. King d'avoir manqué à sa promesse de soumettre cet arrêté en conseil, au Parlement, il permet un débat lundi sur la question maintenant que les conscrits sont déjà partis tout simplement pour permettre à ses députés libéraux du Québec, de dire qu'ils sont conscrits. Maintenant que tout est consommé, M. Roy dit encore que si les ministres canadiens français avaient été sincères, ils auraient pu exiger des élections générales et l'on sait, après les résultats d'élections partielles tenues depuis 1942, où King les a à peu près toutes perdues, excepté celle de M. Saint-Laurent, que les Anglais, même de Toronto la pure, auraient en grand nombre voté contre la conscription comme ils l'ont fait déjà. Enfin, il accuse le gouvernement de ne pas avoir organisé assez rapidement la défense du fleuve Saint-Laurent tout simplement pour essayer de sauver le parti libéral et de dire à la population, si les Allemands avaient fait quelque débarquement sur nos côtes, que cette guerre était réellement pour la défense de notre pays, et non pour la défense de l'Empire.

M. Dorion

M. Dorion a énuméré les principales interventions qu'il a faites aux Communes, dans l'intérêt de ses électeurs et de tous les Canadiens français; sa demande de nomination d'un ambassadeur au Vatican, protestation contre l'entrée au pays

LA VIE SPORTIVE

La décision est accordée à Lou Alter

Florian Bibeau a perdu la décision hier soir contre son rival local Lou Alter dans un combat de boxe de dix rounds, disputé au Forum sous les auspices du promoteur Eddie Quinn. Cette séance fut relativement un succès, car environ quatre mille personnes ont envahi le vaste amphithéâtre de la rue Ste-Catherine pour assister à leur sport favori. Les recettes se sont élevées à près de six mille dollars.

Notre compatriote a perdu cette bataille aux points, car les trois juges se prononcèrent en faveur du petit boxeur juif. Léon Gorman accorda cinq rounds à Alter tandis que Johnny Cinq crut que le vainqueur avait eu le dessus dans sept rounds et Chené vota en faveur de Lou avec six rounds à son crédit. Comme on peut le constater, le verdict fut unanime et la décision rencontra l'approbation générale de l'assistance.

Bibeau committ l'erreur de rester trop longtemps sur la défensive, réservant ses forces pour les dernières rounds, mais cette tactique lui fut funeste, car entre-temps Alter accumula des points et sa marge était telle que seule une mise hors de combat pouvait lui enlever la victoire. Ce n'est qu'à la sixième ronde que notre compatriote se décida de se porter sérieusement à l'attaque mais dans son impatience de reprendre le terrain perdu et de gagner par un "knockout", il fut erratique et manqua plusieurs belles chances de porter le coup de grâce à son rival. Alter, qui est un solide gaillard, put encaisser tous les coups sans aller au plancher, quoique quelques bons directs de droite lui aient fait plier les genoux, mais à la fin du combat il était encore assez frais et méritait d'être déclaré vainqueur.

Kid Tunero, le poids-moyen cubain, a obtenu une mise hors de combat rapide sur Al Evans, le boxeur noir de Montréal, alors que le combat fut arrêté à la première ronde, après qu'Evans eut été envoyé au plancher.

Walter "Popeye" Woods a remporté la victoire par mise hors de combat sur Tiger Lou Jones, de Baltimore. Ce dernier s'est révélé comme un formidable encaisseur.

Rajah Sabu, le boxeur hindou, a remporté la victoire sur Jackie Brice dans une préliminaire de six rounds, pendant que Fernand Demers l'a emporté par une mise hors de combat dans le premier combat de la soirée.

SOMMAIRE

Lou Alter, 121 1/4, Montréal, bat Florian Bibeau, 121 1/4, Montréal. Décision.

Kid Tunero, 159, Cuba, bat Al Evans, 160, Montréal, K.O. 154, 1ère ronde.

Walter Woods, 168 1/2, New-York, bat Lewis Jones, 167 1/2, Georgie, K.O. 207, 8ème ronde.

Rajah Sabu, 142 1/2, Montréal, bat Jackie Brice, 143 1/2, Toronto.

Fernand Demers, 152 1/2, Montréal, bat Mike Bernard, 158, K.O. 158, 2ème ronde.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

Hier: LIGUE NATIONALE

Détroit, 6; Boston, 3.

LIGUE AMERICAINE

St-Louis, 5; Indianapolis 3.

LIGUE SENIOR

Royal, 9; Hull, 2.

Aujourd'hui: LIGUE NATIONALE

Aucune joute à l'affiche.

LIGUE AMERICAINE

Providence à Buffalo.

Cleveland à Pittsburgh.

LIGUE INTERPROVINCIALE

Valleyfield à Lachine.

LE CLASSEMENT:

LIGUE NATIONALE

J. G. P. N. P. C. P. T.

Canadien .. 13 9 0 1 47 29 19

Toronto .. 13 9 0 1 47 29 19

Détroit .. 13 7 4 2 62 42 16

Boston .. 12 4 7 1 46 55 9

Chicago .. 11 2 8 1 46 65 5

Rangers .. 10 1 6 3 32 53 5

LIGUE AMERICAINE

Section Est

J. G. P. N. P. C. P. T.

Buffalo .. 16 8 6 2 42 40 18

Hershey .. 14 8 5 1 50 34 17

Providence .. 14 4 8 2 43 57 10

Section Ouest

J. G. P. N. P. C. P. T.

Pittsburgh .. 16 9 7 1 58 59 19

Indianapolis .. 17 7 5 5 48 37 19

Cleveland .. 14 7 6 1 47 45 15

St-Louis .. 11 2 7 2 25 38 6

LIGUE SENIOR

J. G. P. N. P. C. P. T.

Royal .. 5 5 0 1 34 18 10

Quebec .. 3 2 0 4 19 16 4

Hull .. 5 1 3 1 17 36 3

Ottawa .. 7 1 5 1 31 54 3

LIGUE INTERPROVINCIALE

J. G. P. N. P. C. P. T.

Valleyfield .. 7 3 2 2 36 30 8

Cornwall .. 8 4 4 0 36 37 8

Lachine .. 6 3 2 1 32 34 7

Shawinigan .. 7 2 4 1 24 27 5

LIGUE JUNIOR

J. G. P. N. P. C. P. T.

Canadiens .. 2 2 0 0 8 4 4

Royal .. 3 2 1 0 10 8 4

Concordia .. 4 2 1 1 13 12 4

Shawinigan .. 1 0 0 1 2 2 0

Nationale .. 3 0 3 0 7 12 0

Verdun .. 3 0 3 0 7 12 0

LIGUE DE LA DEFENSE

J. G. P. N. P. C. P. T.

Marine .. 3 3 0 0 26 13 6

C.A.R.C. .. 3 2 1 0 21 13 4

McGill .. 3 1 2 0 20 20 2

Armée .. 3 0 3 0 13 14 0

LIGUE MONTREAL

J. G. P. N. P. C. P. T.

Cyclones .. 3 3 0 0 22 7 6

U. de M. .. 3 2 1 0 20 13 4

N. D. G. .. 3 0 2 0 12 13 3

Diables rouges .. 3 0 3 0 11 37 0

Les Bruins sont vaincus par le Détroit

Boston, 29. — Le club Détroit a eu raison des Bruins de Boston hier soir dans la seule joute inscrite au programme de la Ligue Nationale de Hockey lorsque les gars de Jack Adams triomphèrent des protégés d'Arthur Ross par le compte de 6 à 3. Par cette victoire le club Détroit s'est rapproché de la deuxième position qui est actuellement détenue par les Leafs de Toronto car deux points seulement séparent ces deux équipes avec le même nombre de parties jouées à date.

Flash Hollett, ancien porte-couleurs des Bruins de Boston et maintenant sur la défense pour les Red Wings a été la vedette de cette victoire alors qu'il a compté deux points et aidé à en compter un autre. Jack Adams avait aussi tenu parole et le vétéran Normie Smith se trouvait dans les filets à la place de Connie Dion. Smith a affiché une belle tenue dans les buts et a largement contribué à la victoire de son club.

La défaite des Bruins n'a pas empêché Bill Cowley d'améliorer sa position dans le classement des compteurs. Bien que son club ait été tenu à seulement trois points, il est parvenu à s'assurer deux assistances pour porter son total à 24 points, une avance de quatre sur Toe Blake et Clint Smith.

Les Red Wings prirent une bonne avance en comptant deux points dans les dix premières minutes de la joute. Ted Lindsay ouvrit tout d'abord le pontage en déjouant Harvey Bennett, sur le passe de Flash Hollett et six minutes plus tard, une autre recrue, Jud McAttee portait le score à 2 à 9 avec l'aide de Murray Armstrong.

Les Bruins enregistrèrent leur premier point deux minutes après le début de la deuxième période lorsque Bill Jennings compta sur des passes de Bill Cowley et Herbie Cain, mais six minutes plus tard, les Red Wings reprenaient leur avance de deux points lorsque Flash Hollett comptait son premier point de la soirée sur un bel effort individuel. Bill Jennings porta le score à 3 à 2 sur une passe de Jack Crawford moins de cinq minutes avant la fin de cette période, mais les Red Wings annulèrent ce point lorsque Joe Carveth porta le score à 4 à 2 sur des passes des frères Bruneteau. Modère et Eddie mais avant la fin de la période les Bruins redevenaient dangereux quand le gros Pat Egan prit Normie Smith en défaut sur des passes de Bill Cowley et Bill Jennings pour porter le score à 4 à 3.

Al milieu de la troisième période Don Grosso redonna aux Red Wings encore une fois un avantage de deux points en comptant avec l'aide de Bill Quackenbush et 56 secondes avant la fin Flash Hollett assurait hors de tout doute la victoire de son club alors qu'il portait le score à 6 à 3, de nouveau sans aide, enregistrant son deuxième point de la soirée.

Alignement des équipes:

BOSTON. — Buts: Bennett; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; ailes: Jennings et Cain. Subs: Mario, Cupolo, K. Smith, Clapper, Shevchuk, A. Jackson, Gladu, Gaudreault.

DÉTROIT. — Buts: N. Smith; défenses: Simon et Hollett; centre: Howe; ailes: M. Bruneteau et Lindsay. Subs: Wochy, Grosso, Carveth, H. Jackson, Quackenbush, E. Bruneteau, Armstrong, McAttee. Arbitres: King Clancy, Bill Cleary et A. G. Smith.

Première période

1-Détroit: Lindsay (Hollett) 2.13

2-Détroit: McAttee (Armstrong) 8.37

Punition: Egan.

Deuxième période

3-Boston: Jennings (Cowley-Cain) 1.39

4-Détroit: Hollett 7.50

5-Boston: Jennings (Crawford) 15.02

6-Détroit: Carveth (E. Bruneteau-M. Bruneteau) 16.04

7-Boston: Egan (Cowley-Jennings) 18.19

Punitions: Grosso, Egan.

Troisième période

8-Détroit: Grosso (Quackenbush) 8.09

9-Détroit: Hollett 19.04

Punition: Egan.

Les honneurs à Hal Newhouser

New-York, 29. — C'est au fameux lanceur des Tigers de Détroit, Hal Newhouser, que revient cette année la distinction d'être le second gaucher à être nommé le joueur le plus vaillant de la Ligue Américaine, depuis 1911, soit depuis qu'on a fait ce choix du joueur le plus utile, pour la première fois, dans le circuit William Harridge.

On a annoncé en effet après un vote pris chez 24 représentants de la Baseball Writers' Association of America, soit trois représentants pour chaque ville du circuit, que le grand et infatigable lanceur des Tigers méritait le titre de joueur le plus utile, dans son circuit, pour la dernière saison de baseball. Newhouser l'a emporté par seulement 4 votes sur son coéquipier et rival, Paul Dizzy Trout. Newhouser a de fait reçu 236 votes contre 232 pour Trout bien que ce dernier ait pu profiter de 10 premières places contre seulement 7 pour l'heureux vainqueur.

Lou Boudreau, des Indiens de Cleveland, qui a obtenu une moyenne de .327 pour devenir ainsi le premier gérant des ligues majeures à finir en tête des frappeurs de la ligue, fut le 6ème choix des experts qui lui allouèrent 84 voix.

Une victoire facile pour le club Royal

Ottawa, 29. — Le Royal de Frank Carlin a pu enregistrer sa cinquième victoire consécutive hier soir et conserver son record intact dans la Ligue Senior de Québec lorsqu'il a triomphé des Volants de Hull par le résultat de 9 à 2, à l'Auditorium, devant une assistance considérable. Comme l'indique le résultat final les Montréalais eurent un avantage marqué sur leurs rivaux et remportèrent une victoire facile pour augmenter leur avance en tête du circuit de George Slater.

Jimmy O'Connor, frère de Buddy du Canadien, et l'an dernier avec l'équipe junior, a été la vedette de cette victoire alors qu'il compta 4 des points du Royal.

Ce jeune joueur eut l'occasion de se mettre en évidence alors qu'il passa sur la première ligne des vainqueurs au début de la joute, remplaçant Smiley Meronek, qui reçut une entaille dès le début du jeu, aux côtés de Heffernan et d'Alex. Smart.

Le Royal était de plus renforcé sur la défense par Mike McMahon, ancien joueur de défense du Canadien qui, n'ayant pu jouer comme professionnel à cause du nouveau règlement adopté dans la ligue Nationale, aura l'opportunité de jouer comme amateur.

En plus d'afficher une belle tenue sur la défense, McMahon a aussi compté un but et obtenu une assistante.

Les Volants ont été complètement débordés dans cette joute. Après qu'Ambois leur eut donné l'avantage en déjouant McNeil en moins de 4 minutes, le Royal prit l'avantage qu'il augmenta à mesure que la joute avançait. Laforce, Carthy et O'Connor comptèrent à la 1ère période. Les deux équipes enregistrèrent chacune un but à la 2e alors qu'O'Connor compta son second but pour le Royal pendant que Joffre Séguin enregistrait celui des Volants.

Le désastre se compléta à la dernière période alors que le Royal compta 5 fois sans réplique de la part de ses adversaires. O'Connor compta 2 buts puis Hayes, Heffernan et McMahon complétèrent tour à tour pendant que la défense du Royal contenait complètement les attaques des Volants.

Alignement des équipes:

ROYAL. Buts: McNeil; défenses: Stahan et Laforce; centre: Meronek; ailes: Smart et Heffernan. Subs.: Bessette, Carthy, Gignac, O'Connor, Hayes, Porteous, McMahon.

HULL. Buts: Wood; défenses: Creighton et Trainor; centre: Cheyne; ailes: Séguin et Nicholson. Subs.: Ranger, Bouchard, Bastien, Mentzel, Amboise, Lorrain, Piché.

Arbitres: Shoudice et Draper.

Première période

1 Hull: Amboise 3.42

2 Royal: Laforce 9.49

3 Royal: Carthy 14.32

4 Royal: O'Connor 14.50

Aucune punition.

Deuxième période

5 Royal: O'Connor 0.30

6 Hull: Séguin 11.56

Pun.: Smart, Stahan, Creighton.

Troisième période

7 Royal: O'Connor 5.13

8 Royal: O'Connor 11.37

9 Royal: Hayes 12.17

10 Royal: Heffernan 16.49

11 Royal: McMahon 19.06

Pun.: McMahon, Ranger, Stahan, Laforce, Séguin.

Les séries de la Ligue Montréal

Les clubs de la ligue Montréal joueront leur dernier programme double d'ici une quinzaine de jours, au Forum ce soir quand deux joutes fort intéressantes se dérouleront à l'affiche dans le circuit Desroches.

Dans la seconde partie, la plus importante des deux joutes écoulées, les Cyclones de la Canadian Wright feront la lutte aux Carabins de Sylvio Mantha. Avant cette joute, les Red Devils et les Maroons de N.D.G. en viendront aux prises. On s'attend à une lutte très chaude entre les Cyclones et les Carabins. Les Cyclones n'ont pas encore connu la défaite tandis que les Carabins semblent avoir trouvé leur puissance quand ils ont compté 15 buts dans leur dernière joute. Dans une partie précédente, les Cyclones l'ont emporté par 6 à 2 mais ils durent se rallier dans la période finale pour l'emporter car les Carabins eurent facilement l'avantage au début de la joute.

Les deux clubs sont bien confiants de l'emporter ce soir. Dans la première partie, les deux clubs en lice, Red Devils et Maroons, espèrent aussi l'emporter. L'instructeur Vic Noble, des Red Devils, prétend que son gars fut un peu responsable des 15 buts comptés par les Carabins vendredi soir dernier et il a annoncé hier soir qu'il alignerait un nouveau cerbère ce soir.

Club Saint-Laurent

Les couleurs vert et blanc du club Saint-Laurent feront leur première apparition à l'arène de St-Laurent, vendredi, le 8 décembre, lors de l'ouverture de la ligue Laurentienne. Ils s'opposeront au Montréal Tramways, qui possède une formidable équipe, nous annonçait-on.

Gaston Parent et André St-Aubin dirigeront l'équipe qui depuis deux ans s'est assurée le championnat de la ligue Laurentienne.

On nous annonce aussi que Paul-Emile Arcand, qui par ses conseils aide le Saint-Laurent à remporter de beaux succès, dirigera cette année la Lachine Volant.

Les Braves de Valleyfield à Lachine

Une importante joute sera disputée ce soir à Lachine lorsque le club de l'endroit recevra la visite des Braves de Valleyfield et ces deux équipes se disputent les honneurs de la première position dans la course au championnat de la Ligue Senior Interprovinciale, position détenue actuellement par les Braves du gérant Leduc et les Volants de Cornwall.

La joute sera donc bien importante. Les Braves ont joué une partie de moins que le Cornwall et la Lachine en a joué deux de moins. Il faut donc conclure que si les Braves et les Rapides continuent tous deux à afficher la même tenue brillante ils ne seront certes pas loin de la 1ère place à la fin de la saison.

Ce sera la 3e fois que ces deux équipes se rencontreront. A la 1ère partie, les Rapides l'emportèrent par 5 à 4. La semaine dernière, à Lachine, les deux équipes annulèrent par 7 à 7. On se demande si les Braves pourront l'emporter ce soir pour égaler les chances.

Il devrait être intéressant de surveiller les gros canons des Braves: Vinet, Joannette et Boyer, car ces trois joueurs sont parmi les premiers compteurs du circuit LeBel et s'ils connaissent une assez bonne soirée, les deux meilleurs compteurs actuellement, Carragher et Perron, du Cornwall, pourraient bien se voir reléguer plus bas dans le classement. D'un autre côté, les Rapides possèdent aussi de forts bons compteurs et il sera difficile de les tenir en échec.

Les Rapides devront jouer deux joutes en autant de soirs, devant jouer à Shawinigan, demain soir, contre les Cataractes. Vendredi soir, le Valleyfield jouera à Cornwall et dimanche il y aura deux autres joutes intéressantes dans l'Interprovinciale. Le Shawinigan visitera Valleyfield, tandis que le Cornwall sera le visiteur à Lachine.

Il y aura une autre joute à l'affiche à Valleyfield dimanche, car c'est dimanche, dans l'après-midi, que l'équipe des Leduc disputera la victoire à l'équipe formée des redacteurs sportifs de Montréal.

L'Indianapolis en 1ère place

Saint-Louis, 29. — Les Capitals d'Indianapolis ont pris seuls possession de la première position de la division ouest de la Ligue Américaine de hockey, lorsqu'ils sont sortis victorieux des Volants de St-Louis, hier soir, par le compte de 3 à 1, devant près de 5,000 personnes.

Les deux clubs bataillèrent à chance égale dans la première période, mais dans la 2e engagement les visiteurs eurent le dessus et enregistrèrent deux points pour ensuite augmenter son avantage dans la période finale en comptant un autre point au milieu de la manche.

Johnny Kukkula savva son club d'Iowa en enregistrant le seul but des locaux, le dernier point de la joute, alors qu'après avoir reçu une passe parfaite de Smith il logea la rondelle dans les filets de Lumley.

Les locaux s'affichèrent plus rapides patineurs que leurs rivaux, mais la défense du St-Louis fut plutôt faible et Jimmy Franks dut se dépenser outre mesure pour éviter une défaite plus concluyente.

Composition des équipes: ST-LOUIS. Buts: Franks; défenses: Kukkula et Holouka; centre: Hérgert; ailes: Giroux et Blake. Subs.: Lynn, W. Smith, N. Smith, O. Smith, Kendall, Evanshen, McIntosh, Kovalechuk.

INDIANAPOLIS. Buts: Lumley; défenses: Kane et Sherritt; centre: Kowcinak; ailes: Bukovich et Leswick. Subs.: Forbes, Skinner, McDonald, Garvin, Poitras, Thomson, Sorrell, Defelice, Hewson.

Arbitres: McVeigh et Dunfield.

Première période

Aucun point.

Pun.: Lynn, Leswick.

Deuxième période

1 Indianapolis: Kowcinak 0.34

2 Indianapolis: Bukovich 10.48

Aucune punition.

Troisième période

3 Indianapolis: McDonald 10.05

4 St-Louis: Kukkula 11.31

Pun.: Forbes.

Les majeures se réuniront le 11

New-York, 29. — Le président de la Ligue Nationale de baseball, Ford Frick, a annoncé que les équipes qui avaient décidé de tenir leur prochaine assemblée annuelle, à New-York, les 11 et 12 décembre, au lieu de tenir cette assemblée à Chicago tel qu'annoncé depuis longtemps, il a aussi ajouté que les deux ligues majeures tiendraient leur grande assemblée conjointe annuelle, également à Chicago le 13 décembre.

Cette assemblée des Majeures devait tout d'abord avoir lieu à New-York mais on décida ensuite de la tenir à Chicago afin de ne pas fatiguer inutilement le juge Landis qui était malade et qui vient de mourir. On a alors décidé de tenir l'assemblée à New-York tel qu'on l'avait tout d'abord décidé.

L'assemblée des ligues mineures aura lieu à Buffalo les 6, 7 et 8 décembre.

Deux joutes pour vendredi soir

La ligue Junior du président Alphonse Thérien présentera son prochain programme vendredi soir prochain au Forum. Dans la première joute, le Concordia de Sylvio Mantha rencontrera le Canadien de Wilf. Cude, tandis que la Palestre Nationale fera face au Royal dans la deuxième.

Supérieur à Wilfie Shanks

Hartford, Conn., 29. — Jerry Maloni, rude coéquipier de Springfield, Mass., l'a emporté par décision sur Wilfie Shanks, de Montréal, dans le combat de 10 rounds, offert à l'Auditorium de l'endroit, hier soir. Maloni pesait 157 livres et Shanks

Des changements possibles sur l'alignement

Les joueurs du Canadien ont été inactifs hier à cause de la séance de boxe offerte en même temps au Forum mais les protégés de Tommy Gorman ont été convoqués pour ce soir à la patinoire de la rue Sainte-Catherine afin d'avoir une dernière séance d'entraînement en vue de la joute de demain soir qui doit être disputée en notre ville contre les Rangers de New-York qui en seront à leur première visite à Montréal cette saison.

Le coopératisme bien compris, une formule puissante

C'est ce qu'affirme le R. P. Sauvé, O.M.I., devant l'Union du commerce — Ce système est absolument nécessaire au peuple canadien-français — L'Union du commerce

Lundi soir, à l'école Chomedey-de-Matoune, le R. P. Sauvé, directeur du Centre social de l'Université, portait la parole sous les auspices de l'Union du Commerce, mutuelle d'assurance-vie.

Le R. P. Sauvé a fait appel à l'esprit de prudence et de collaboration durant cette période plus agitée que nous traversons. Faisant allusion aux propos déséquilibrés du pasteur Shields, de Toronto, il a demandé à ses auditeurs d'ignorer ces écueils et de ne pas se laisser entraîner à des jugements hâtifs. Il a dit tout simplement d'intensifier la haine d'un certain groupe de ses partisans contre l'élément canadien-français et catholique.

Le conférencier a démontré avec plusieurs faits à l'appui le rôle magique du clergé dans le domaine économique, rôle dont le but est d'aider, de collaborer avec tous et chacun. C'est ainsi qu'une mentalité à base de confiance réciproque se développe et se développera davantage pour se manifester dans une mentalité solide tant au point de vue spirituel qu'au point de vue social.

Pourquoi le coopératisme ?

Puis le R. P. Sauvé a répondu à la question "Pourquoi le coopératisme?" La coopération économique est un système qui fait appel au peuple, à l'effort de chacun. Puisque le peuple a sa grande part à faire dans la reconstruction sociale et économique, puisque c'est sur son effort qu'il faut compter, il est donc nécessaire de donner à ce peuple une éducation économique adaptée à sa mentalité, à ses aspirations, à ses besoins économiques.

L'éducation économique pousse le peuple à prendre en mains la solution de ses problèmes. Un changement s'impose dans le gouvernement de la société. Ce changement peut être réalisé dans le domaine politique, social et économique où le peuple peut et doit travailler à l'amélioration de son sort. Ce travail se fera par le coopératisme.

Mais avant de se lancer dans l'organisation des différents coopératives, le peuple s'imposera le grand devoir de l'éducation par le cercle d'étude. L'éducation sérieuse et profonde est à la base de la coopération.

Le coopératisme est nécessaire

Le coopératisme est absolument nécessaire au peuple canadien-français pour stabiliser sa situation économique. Le coopératisme bien compris sera une muraille de protection contre la propagande révolutionnaire qui veut justement se servir du peuple pour arriver à ses fins.

Le coopératisme n'est pas une question de sentiment; c'est une question de principe. Chacun doit l'étudier dans le but de travailler au bien-être économique et social de la masse du peuple. C'est de cette façon que la propagande révolutionnaire sera neutralisée.

Il appartient à chacun des partisans de l'ordre de garder au coopératisme son véritable sens. Les caisses populaires, les coopératives agricoles permettent au peuple de prendre en mains ses propres affaires.

Pourquoi le coopératisme sinon pour empêcher le déséquilibre social et économique de se continuer parmi nous; pour rendre impossible l'abus du capital aux mains d'un petit nombre et le contrôle par quelques-uns de la fortune de tous.

Une formule puissante

Le coopératisme bien compris est une formule puissante à opposer à la formule communiste. Le communiste se fait le champion du progrès économique de la masse, mais il garde cette masse dans les limites du facteur social. Pour le communiste, tout se réduit au facteur social. La limite de la perfection humaine se trouve dans l'homme lui-même, c'est-à-dire que tout se réduit à l'aspect économique et social. Dieu, l'âme, la fin surnaturelle, sont des choses inexistantes pour le communiste. C'est ainsi que la dignité de l'homme est tronquée, abaissée.

La coopération, selon son véritable sens, sauvegarde la pleine dignité de l'homme. Elle favorise l'épanouissement total de l'être humain par son prolongement social et spirituel.

Me Philippe Ferland

Le R. P. Sauvé a été présenté par M. Lucien Brisebois, organisateur de l'Union du commerce, pour le district des Laurentides, et remercié par Me Philippe Ferland, qui, dans une brève allocution au début de la soirée, a rappelé ce

L'enseignement de l'histoire et l'union nationale

M. l'abbé Maheux et Me Jean-Pierre Houle à la Chambre de commerce des jeunes — M. Maheux parle des manuels, des professeurs et du milieu — Le manuel unique pourrait rendre service, mais n'est pas nécessaire — M. Houle condamne les "commis voyageurs en démocratie"

Une salle comble a entendu hier soir, à l'hôtel Windsor, M. l'abbé Arthur Maheux, archiviste à l'Université Laval, et Me Jean-Pierre Houle, professeur d'histoire du Canada au collège Stanislas, défendre les principes de leurs écoles respectives sur l'enseignement de l'histoire du Canada.

Invités du comité des diners-forums de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, les deux conférenciers ont exposé leur thèse, ils ont tous deux mis à profit leur droit de réplique et ont terminé la soirée en répondant aux multiples questions posées par les auditeurs. La réunion a eu lieu dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. M. Pierre Laporte, président du comité des diners-forums, présidait le dîner.

M. Maheux, le premier conférencier, fut présenté par M. Lucien Roy, président du comité de publicité de la Chambre cadette.

Trois causes principales, selon M. Maheux, peuvent rendre l'enseignement de l'histoire du Canada nuisible "à une meilleure entente entre les deux races": les mauvais manuels, les mauvais professeurs et les erreurs qui frappent le milieu dans lequel vit le jeune étudiant en histoire du Canada.

L'auteur de *Ton histoire est une épopée* revient alors plus longuement sur son premier point, explique ce qu'il entend par de mauvais manuels, affirmant que les uns sont sciemment mal faits alors que les autres le sont involontairement. À l'aide d'exemples puisés dans le texte même de certains manuels, M. Maheux tente de démontrer que ces manuels sont "trop primaires", qu'ils "manquent de vision", contiennent des erreurs grossières ou des affirmations d'une naïveté déconcertante. C'est ainsi, dit-il, que l'on a dans un manuel qu'on Canada "le climat est maritime sur les côtes et continental à l'intérieur des terres".

Le conférencier dit aussi un mot des professeurs, car, selon lui, même avec des manuels bien faits on peut desservir la cause de l'unité nationale si des professeurs incompetents et partiaux les expliquent et les commentent à leurs élèves. M. Maheux parle ici de la formation de l'École normale, en disant que les futurs instituteurs devraient passer d'une école normale à l'autre, pour respirer l'atmosphère de différentes maisons et même, idéal suprême, fréquenter une école normale interprovinciale, dont la création, il n'en pas douter, comporte malheureusement certaines difficultés presque insurmontables.

Quant au milieu où vivent les enfants, M. Maheux dit que les parents peuvent faire beaucoup pour améliorer les conséquences de l'enseignement reçu à l'école. Le conférencier a également parlé assez longuement du manuel unique, affirmant que c'est peut-être une chose réalisable, qu'il pourrait peut-être avoir d'excellents effets, mais qu'à son avis ce manuel unique n'est nullement nécessaire.

M. Jean-Pierre Houle

Beaucoup plus jeune que son compagnon de débat, Me Jean-Pierre Houle a présenté un travail plus combatif, dès les premiers mots, il s'attaque vertement à ces "commis voyageurs en démocratie" qui veulent faire servir l'histoire du Canada à des fins politiques ou pour appuyer tel ou tel groupement.

L'enseignement de l'histoire du Canada, dit-il, ce n'est pas un service, c'est un maître. Le premier souci de l'histoire doit être un souci d'humanité, qui l'invite à l'objectivité parfaite, pour que chacun puisse, au passage, saisir les parcelles de vérité qui peuvent se dégager de telle ou telle leçon.

Puis M. Houle entreprend un cours d'histoire du Canada, en affirmant que l'on doit parler de nos ancêtres comme des grands hommes, qui sont venus ici parce qu'ils le voulaient bien, qui ont rêvé d'une nouvelle France en Amérique, qui se sont distingués de la France au point de former une nouvelle nation, mais n'en ont pas moins conservé les plus

qu'est l'Union du commerce, et les buts que poursuit cette société mutuelle d'assurance-vie.

La Société est régie par les principes coopératifs et sa fin propre est de vendre l'assurance à prix coûtant. Les directeurs n'ont pas de salaire ni de dividende. La société a été fondée en 1876 et depuis quatre ans, elle a pris une expansion extraordinaire. Le coopératisme est une formule de salut économique qui aura du succès en autant que nous, Canadiens français, saurons la mettre en pratique, dit en terminant Me Ferland.

À la suite de sa causerie, le R. P. Sauvé a présenté un film sur la coopération dans les provinces maritimes et dans la Gaspésie, principalement sur la coopération des pêcheurs-Unis, suivi d'une autre pellicule sur la guerre civile d'Espagne.

belles qualités du cœur et de l'esprit.

Feuilleton à grands traits les pages de l'histoire de notre pays. M. Houle a parlé des fautes commises par nos prédécesseurs, des tentatives faites par les Anglais pour les assimiler et des luttes victorieuses contre ces essais brutaux. 1760, 1763, 1774, 1791, 1867, autant de dates qui ont jalonné le travail de M. Houle. Tout au cours de son exposé, le conférencier dit que le professeur d'histoire doit servir la vérité, même si elle est choquante, quitte à tenter d'expliquer les gestes malheureux de certains groupements à la lumière des mœurs du temps.

M. Houle termine en disant que ce n'est pas l'exposé des conflits qui est dangereux, mais plutôt l'exploitation partisane de ces conflits.

Les auditeurs ont posé ensuite un grand nombre de questions aux conférenciers et cette période de questions fut particulièrement intéressante.

M. Jean-Jacques Janelle, président du comité de pratique oratoire, avait présenté M. Houle et les deux orateurs ont été remerciés par Me Paul Gérin-Lajoie, président du comité des affaires juridiques. Me Charles-E. Préfontaine, président honoraire de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, était à la table d'honneur, de même que Mme Préfontaine; M. Jules Trudeau, 2e vice-président de la Chambre cadette, et Mme Trudeau; Mlle Françoise Brouillette, M. Paul Vies, président du comité des visites industrielles, et quelques autres personnes.

Protestations des fonctionnaires

Voici la copie d'une lettre de protestation qu'adressait le Dr Jacques Archambault, I.Ch., président de l'Association des fonctionnaires de la province, à M. Gérard Lortie, contre une émission de "Radio-Parents", vendredi soir 24 novembre:

M. Gérard Lortie, 5745 Darlington, Montréal.

Cher Monsieur, Le comité exécutif de l'Association des fonctionnaires de la province me prie de vous transmettre la résolution ci-jointe qu'il a adoptée, lors de sa dernière réunion, aux fins de protester auprès des commanditaires de "Radio-Parents" contre le sketch qu'ils ont présenté au cours de l'émission de vendredi soir, 24 novembre.

J'ose espérer que les commanditaires exerceront à l'avenir un contrôle plus adéquat sur la plume de leur scribe dont ils sont nécessairement solidaires. Les dirigeants de l'école des parents devront reconnaître, d'ailleurs, que ce sketch injurieux ne les rapproche nullement du noble but qu'ils poursuivent.

Bien à vous, Dr Jacques Archambault, I.Ch., président.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif de l'Association des fonctionnaires de la province, tenue à Montréal, samedi, le 25 novembre 1944.

"Il a été unanimement résolu de protester contre le sketch présenté vendredi soir, 24 novembre, sur le réseau français de Radio-Canada, au cours de l'émission Radio-Parents.

Ce sketch était une insulte absolument injustifiée à l'endroit des fonctionnaires municipaux et provinciaux, contre laquelle nous avons le devoir de nous élever énergiquement".

Lucien LAVALLEE, secrétaire.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

tés libéraux qui rompraient officiellement avec le parti et traverseraient le parquet de la Chambre. Elle ne signifierait nullement que tous les députés libéraux québécois appuieraient le gouvernement lors du vote de confiance.

Le premier ministre n'aurait pas réussi à rallier les députés québécois. On se rappellera que lors de l'adoption du bill 80, de la loi de conscription, en 1942, il n'y eut que cinq députés québécois de langue française à voter avec le gouvernement: ce furent M. Louis Saint-Laurent, ministre de la justice, le général Laflèche, ministre des services de guerre; M. Ernest Bertrand, depuis nommé ministre des pêcheries; M. Thomas Vies, depuis nommé président du Sénat, et M. le Dr Rodolphe Leduc, député de Wright. On dit que le gouvernement conserverait cette fois le vote d'une douzaine de députés québécois de langue française.

On parle encore de la démission du ministre des Travaux publics, M. Alphonse Fournier, député de Hull, mais elle semble de plus en plus improbable. Il serait assez logique que les députés qui ont voté contre la loi de conscription votent maintenant contre la motion qui approuve la décision du gouvernement King de la mettre en vigueur.

Gagner du temps

Le temps, disions-nous, guérit bien des maux et les séances secrètes permettent de gagner du temps. Comme la Chambre a siégé à huis clos toute la journée, le débat lui-même a été retardé d'une journée. C'est un répit sur lequel le gouvernement compterait pour calmer les indignations, pour ébranler des résolutions et pour modifier des décisions. Il est des arguments bien persuasifs que l'on peut employer auprès de députés qui hésitent, surtout auprès de députés qui ont lieu de redouter l'issue de la prochaine lutte électorale. Il y a des vacances au Sénat, il y a des juges à remplacer, il y a même des postes dans le haut fonctionnarisme dans un cas d'extrême urgence. Ces trébuchements peuvent sembler bien tentantes pour des députés qui ont prochainement à affronter une campagne électorale si annoncée houleuse. Ces récompenses que l'on peut faire miroiter sont de nature à réconforter les appels aux sentiments et à la solidarité partisane.

La séance d'aujourd'hui

Le débat devrait reprendre pour de bon demain après-midi. Comme il n'y a qu'une seule séance le mercredi, il ne saurait guère se terminer demain. Ce sera encore du temps de gagné. On ne sait pas encore quel sera le prochain orateur. M. Maxime Raymond tiendra sans doute à exposer le point de vue du Bloc populaire. L'ancien ministre des travaux publics, M. Cardin, aura presque sûrement son mot à dire. M. Frédéric Dorion, si ce n'est M. Sasseville Roy, tiendra sans doute à parler au nom du mouvement des indépendants. Il y a également M. Robson, qui peut intervenir dans le débat que sa démission a provoqué. La séance de demain après-midi devrait fournir des indications sur la durée probable de la session extraordinaire. La tournure que prendra alors le débat sur la motion de confiance de M. King devrait permettre de prévoir s'il se terminera d'ici la fin de la semaine ou s'il se prolongera encore la semaine prochaine.

Pierre VIGEANT

Bloc-notes

(suite de la première page)

À quoi la Gazette répond qu'un changement de gouvernement ou une élection n'empêcherait pas, ne retarderait pas l'envoi des renforts. Le mécanisme du gouvernement ne cesserait pas de fonctionner, dit-elle, pendant la tenue d'une élection. Les renforts seraient expédiés outre-mer et toute la besogne guerrière se poursuivrait.

Et nous ne voyons pas comment on peut, sur ce point, donner tort à la Gazette.

Si M. King reste au pouvoir, les renforts seront expédiés selon le programme exposé par le général McNaughton; s'il s'en va et qu'il soit remplacé par des plus ardents conscriptionnistes, on ne voit pas, même si le changement de gouvernement entraîne une élection, comment et par quoi le mécanisme monté et mis en branle par le gouvernement actuel pourrait cesser de fonctionner. L'argument du Star, du point de vue des conscriptionnistes, porte à fond.

Où et quand ?

Sous le titre *L'incendiaire veut éteindre le feu*, le Canada disait ce matin:

On voit M. Omer Héroux, dans le Devoir, mettre gravement la jeunesse en garde contre les excès ou les outrances au cours de "la campagne qui va suivre le geste du gouvernement fédéral". M. Héroux se réfère particulièrement à l'information venant de Chicoutimi à l'effet que des manifestants auraient brûlé ou déchiré l'Union Jack. Cela, dit-il, "ne con-

Ouverts de 10 h. à 6 h. 30
samedi compris.

DUPUIS



Parfum "Tulipe Noire"

Coffret extérieur vert-rose-gris, intérieur satin rose. Bordure or. Contient un flacon de parfum TULIPE NOIRE. 4.50



Joli flacon parfum

"Tulipe Noire" Chénard dans un gracieux coffret gris-or-noir. Intérieur sur fond satin coquille. Complet . . . 1.75



LES PRODUITS 'CHENARD' sont populaires comme "Etrennes"

Venez faire votre choix

... à notre comptoir des produits CHENARD, tandis que nous avons une variété de coffrets et de produits de cette marque CHENARD.

Articles de toilette — DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Eau de toilette Chénard
Trois flacons, trois odeurs :
• Les Fleurs • Tulipe noire • Air parfumé
Le tout 1.65

Riches coffrets — 6 produits Chénard
Parfum Tulipe Noire
• Poudre de talc • Cold Cream • flacon de parfum • flacon eau de toilette • poudre surfine • fard poudre (pierre) • bâton de rouge.
Le tout 5.00

Les Variétés Lyriques présentent

VENISE

L'un des plus beaux spectacles de la saison d'opéra...

au Monument National le 3 décembre à 8 h. 15 à l'occasion du

25e anniversaire du Syndicat Catholique et National

des Employés de magasin section Dupuis Frères.

Billets en vente aux prix ordinaires au rayon de la musique.

DUPUIS — mezzanine (DeMontigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-d. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

aurait à rien de bon; cela peut faire beaucoup de mal", et il ajoute: "Plus la campagne doit être énergique, plus il importe qu'elle soit conduite avec sagesse et prudence."

C'est le langage d'un monsieur qui a tout fait, lui et les siens, pour fanatiser la jeunesse et qui ensuite s'effraie des conséquences de son enseignement.

Le Canada serait fort aimable de dire où et quand nous avons dit quoi ce soit qui fut de nature à inciter les jeunes — ou les vieux — à brûler ou déchirer l'Union Jack? O. H.

29-XI-44

A l'Ecole technique ce soir

Ce soir, à 8 h. 30 précises, la direction de l'Ecole technique offrira une représentation cinématographique des plus intéressantes. Le programme comporte un film en couleur et sonore traitant de l'interupteur micro et de ses nombreuses applications dans les contacts, en aviation, et dans les systèmes de relais en électronique. La représentation se terminera par un film sur l'apport du contrôle automatique dans l'accroissement du rendement

des machines outils, dans l'outillage des aciéries.

Ces deux pellicules ne peuvent manquer d'intéresser les travailleurs des industries. M. Beaupré, directeur de l'Ecole technique invite cordialement tous les techniciens et le public en général à cette représentation qui aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole technique. On entre par la rue Sherbrooke. Entrée libre.

Le lieutenant Doustin à l'ACFAS

"L'âme française face à l'âme allemande". Tel est le sujet qu'a choisi le lieutenant Doustin pour sa conférence sous les auspices conjoints des anciens élèves des sciences sociales, économiques et politiques et de l'ACFAS, ce soir, à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal.

Le public est cordialement invité à assister à cette conférence. L'entrée est libre.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La souscription du BLOC

L'imposition de la conscription, les volte-face des politiciens d'Ottawa, l'abandon où se trouve le peuple canadien-français, impose à chacun le devoir de forger un autel de défense nationale.

Souscrivez à la campagne nationale du Bloc populaire. Vous assurerez ainsi votre protection efficace, vous éviterez le pire, et vous achèverez votre pays vers l'indépendance et la liberté.

Adressez votre obole à Paul Massé, président, 445 Saint-François-Xavier, chambre 30 — Montréal. (Le secrétariat du Bloc)

(annonce)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

livraison partout directement de notre serre chaude.

PL 1786-1787

Écrivez le lundi C.H.L.P.

12 h. 15 12 h. 30

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSÉY,

(Limité)

Qualité supérieure

Montréal

LA RÉPONSE À LA CONSCRIPTION

Ce soir, en bloc au Marché St-Jacques